Syner' Gilles
bulletin municipal de Saint-Gilles
118
Juin 2013

Centre-bourg : les préparatifs

Notre dossier « Jardiner au Naturel »
p. 8 à 12

Juin 2013/N°118

Syner'Gilles sommaire

SOMMAIRE

édito 3

vie municipale 4 à 27

• Événements à venir	• *Forum et fête de la Saint-Gilles*	4
• Finances	• *Le compte administratif 2012*	5 à 7
• Cadre de vie	• *Notre dossier «Jardiner au naturel»*	8 à 12
• Transport	• *Modification des circuits*	13
• Enfance/Jeunesse	• *Réforme des rythmes scolaires*	13
	• *Extension du restaurant scolaire*	13
	• *Retour en images sur les rdv jeunesse*	14 et 15
	• *École du Sacré Cœur*	16
	• *Écoles Jacques Prévert*	17 à 19
• Social/Solidarité	• *Sortie au Futuroscope*	20
	• *Jardin intergénérationnel*	20
	• *Les besoins spécifiques des séniors*	21
• Vie asso. et sportive	• *Nos associations*	22
	• *L'inauguration du complexe sportif*	23
	• *Arts et couleurs*	23
• Conseil municipal	• *Des décisions qui vous intéressent*	24 à 27

vie culturelle 28-33

- *Retour sur la saison 2012/2013* 28 à 31
- *Saison culturelle 2013/2014* 32
- *Inauguration de la bibliothèque* 33

expression des groupes 34-35

- *Opposition* 34
- *Majorité* 35

rencontres/reportages 36-37

- *Le 8 mai 2013* 36
- *Flume: musique à l'école* 37
- *Accueil de deux nouveaux agents* 37

vie sociale et associative 38-41

état civil 43

La cérémonie du 8 mai.

Le député, M. Rogement, à l'inauguration de la bibliothèque.

Réunion de restitution sur l'enquête seniors.

Signature du contrat d'avenir
avec Anaïs Caudron et la mission locale.

Directeur de la publication
Jean-Michel BUSNEL, Maire

Responsable de la publication
Ulrike HUET, adjointe à la vie culturelle et à la communication

Conception et impression
atlmco IMPRIM'VERT®
Papier PEFC - Encres végétales

Dépôt légal
Juin 2013 - N°118

MAIRIE DE SAINT-GILLES
Tél. 02 99 64 63 27
Fax 02 99 64 83 40
culture@saint-gilles35.fr
www.saint-gilles35.fr

AGIR
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En signant la Convention européenne des maires, la commune de Saint-Gilles s'était engagée à diminuer de 20 % sa consommation d'énergie, à réduire de 20 % ses émissions de gaz carbonique et à produire 20 % d'énergie renouvelable d'ici 2020.

Le challenge persiste. La municipalité, en étroite relation avec les agents communaux poursuit les actions pour atteindre ces objectifs. Elle souhaite également sensibiliser chaque citoyen saint-gillois sans qui la tâche demeurera inaccessible.

Différentes actions sont décrites dans ce bulletin afin de permettre la responsabilisation de chacun. La commune s'efforce de travailler sur les trois axes du développement durable : économique, environnemental et social, dans les secteurs dont elle a la responsabilité :

- ✓ La gestion de l'eau dans la ZAC de l'Île des Bois demeure un exemple de démarche économe et favorable à l'amélioration des niveaux d'eau des nappes phréatiques ;
- ✓ Les déplacements doux dans la zone d'habitat et dans la future ZAC du centre bourg favoriseront un moindre usage de la voiture en complément des pistes cyclables déjà réalisées ;
- ✓ Une voiture électrique viendra prochainement équiper nos services communaux ;
- ✓ Des panneaux photovoltaïques viendront couvrir le boulodrome et produire un pourcentage d'énergie renouvelable, le changement progressif de candélabres contribuant à diminuer la consommation énergétique globale ;
- ✓ L'emploi de produits phytosanitaires reste prohibé sur le domaine communal. En reconnaissance, la commune vient d'être retenue pour le prix « zéro phyto » régional. En contrepartie, acceptons les mois de mai et juin de voir la commune un peu plus envahie d'adventices sur les propriétés communales, c'est pour le bien commun.

Les actions en faveur de l'amélioration de la santé de notre planète sont multiples et variées. Nous sommes tous concernés par la sauvegarde de notre planète et nous pouvons tous participer à la diminution de la pollution. Il y va de notre responsabilité citoyenne, le pédibus en est un exemple parmi tant d'autres possibles. Prenons-en conscience et agissons quotidiennement à travers nos gestes habituels que nous devons nous efforcer de réfléchir et de remettre en cause avant de les pratiquer.

Jean-Michel Busnel, *Maire*

EVENEMENTS A VENIR

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013

FORUM DES ASSOCIATIONS

Au Sabot d'Or de 9 h 30 à 12 h 30
Présence de nombreuses associations saint-gilloises et activités municipales (service culture, jeunesse, école municipale de danse et atelier théâtre...).

FÊTE DE LA SAINT-GILLES

Repas cochon grillé lors de la fête de la Saint-Gilles

Animations – conférences
Conférence ***«L'art de très bien fleurir son jardin au moindre coût»*** par M. Thierry Simier, horticulteur et pépiniériste. À 10 h 30 à la salle Marie-Noël du Sabot d'Or.

Conférence ***«Abeilles et biodiversité»*** et extraction (sous réserve) de la première miellée du rucher de Saint-Gilles, avec M. Louis Barraud, apiculteur amateur, responsable des ateliers municipaux. À 15 h 30 à la salle Marie-Noël du Sabot d'Or.

De 11 h 30 à 17 h autour du Sabot d'Or : ***«Fête du Pain»***
Fabrication et cuisson du pain au four à bois avec M. Leveque et M. Bougot (artisans boulangers en retraite avec la participation des boulangers Saint-Gillois et des services techniques communaux).

Le soir : soirée festive au Sabot d'Or.
Avec fest-noz et repas galettes ! Inscriptions à partir du mois d'août en mairie.

D'autre animations viendront compléter ce programme. Information sur le site : www.saint-gilles35.fr

Arriba Pizza
1, rue du Centre - 35590 SAINT-GILLES 02 99 64 71 71
Cathy et Yannick vous accueillent du mardi au samedi midi et soir

Fabrication artisanale
Produits frais
45 PIZZAS AU CHOIX
Plat du jour
Sandwiches froid ou chaud
Paninis
Salades
Desserts maison

ADMN
AUBRÉE DOMINIQUE MATÉRIEL DE NETTOYAGE
• Vente
• Maintenance
• Camion atelier
• Station technique agréée kränzle
SARL ADMN - ZA des Brétins, 24 rue de St Brieuc, 35590 St Gilles
Port. : 06 74 32 90 32 - Fax : 02 23 45 26 66
Email : admnpace@orange.fr http://www.admn.info

ECOLE DE CONDUITE
L'ODYSSÉE
6, rue de Montfort
35590 SAINT-GILLES
☎ 02 99 64 82 50 - 06 14 40 26 46
Agr. 80610
Dès 16 ans : Conduite Accompagnée

ETS
ELECTRO-TECHNI-SERVICE
www.eurl-ets.fr
CLIMATISATION - VENTILATION
SPECIALISTE EN MATERIEL DE PRESSING
LAVERIE AUTOMATIQUE - BUANDERIE
VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE
GUY RUELLAND
Téléphone : 02 99 64 87 86 - Portable : 06 09 30 35 78
Fax : 02 99 64 89 01 - E-mail : guy.ruelland@eurl-ets.fr
Parc des Bretins - Rue de St Brieuc - 35590 SAINT-GILLES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif retrace toutes les recettes et dépenses réalisées au cours de l'année 2012 par le maire (l'ordonnateur). Il est mis au vote, hors présence du maire.
Il s'agit donc de l'exécution du budget 2012 qui reflète le travail concret des élus et des services tout au long de l'année.

En fonctionnement, le montant total des dépenses réalisées par la commune en 2012 s'élève à 2 812 407,90 €.

Dépenses	Charges à caractère générale	Charge de personnel	Attenuations de produits	Autres charges de gestion courante	Charges financières	Charge exception-nelles	Dotations aux amortis-sements et provisions
C.A. 2008	688 095,74 €	983 285,37 €	- €	466 822,28 €	144 042,01 €	144 042,01 €	137 376,60 €
C.A. 2009	741 313,87 €	1 059 469,11 €	- €	467 585,12 €	95 637,14 €	4 551,87 €	142 452,22 €
C.A. 2010	767 036,79 €	1 123 484,21 €	405,00 €	475 307,37 €	76 263,58 €	328 546,57 €	132 971,93 €
C.A. 2011	760 060,58 €	1 174 562,27 €	415,00 €	495 897,39 €	73 625,20 €	110 811,35 €	149 146,45 €
C.A. 2012	738 826,44 €	1 246 148,75 €	245,00 €	557 653,15 €	143 177,91 €	46,60 €	126 310,05 €

Évolution des charges de fonctionnement depuis 2008

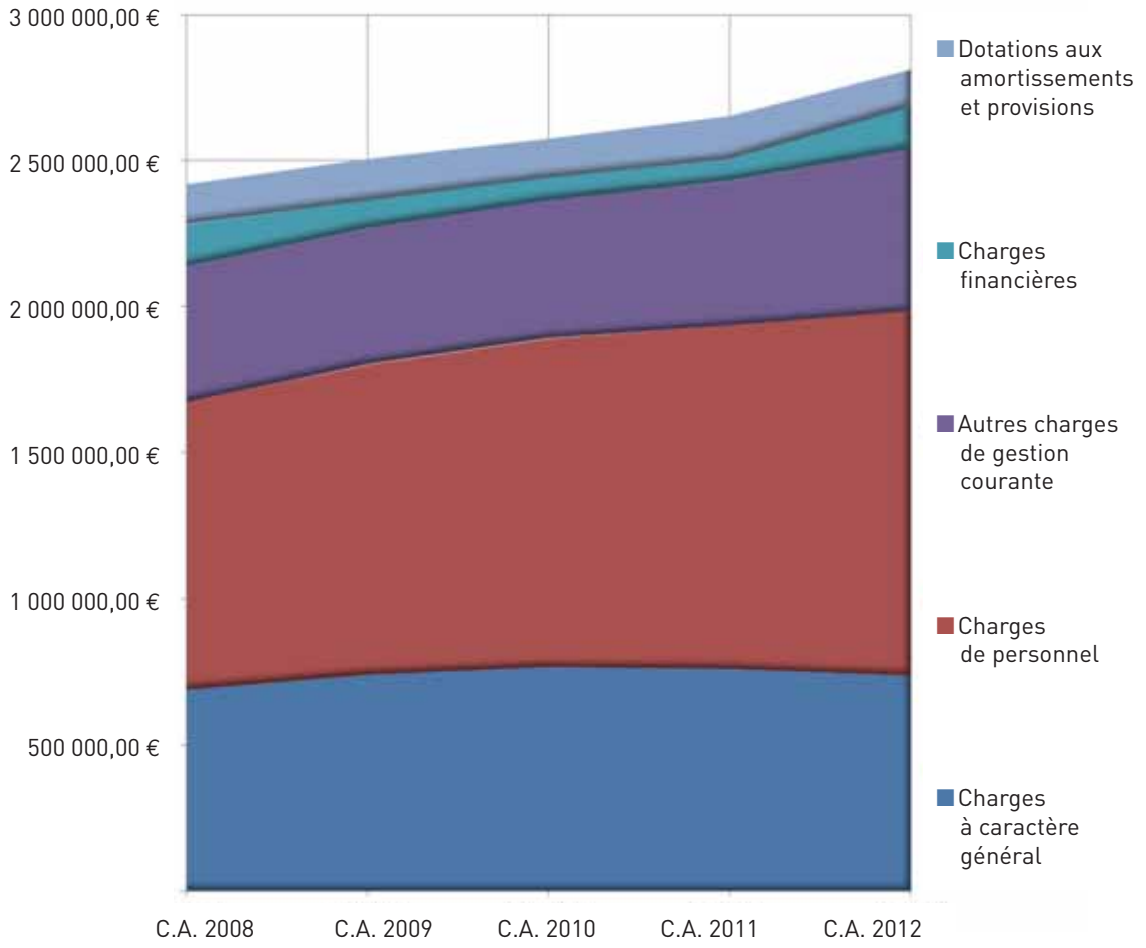

Depuis de nombreuses années, les charges à caractère général et les autres charges de gestion courantes sont contenues tout en permettant d'assurer un service de qualité.
Les charges de personnel évoluent naturellement du fait du déroulement de carrières des agents, mais aussi pour faire face à l'augmentation des besoins des habitants de la commune. Elles représentent 44,31 % du budget de la commune, à comparer aux 58,1 % sur la communauté d'agglomération de Rennes Métropole.
L'augmentation des frais financiers sur 2012 résulte d'un remboursement anticipé d'emprunts catalogués par certains de toxiques.

Les recettes, quant à elles, ont été de 3 374 225,95 €.

Recettes	Produits des services du domaine et ventes diverses	Impôts et taxes	Dotations et participations	Autres produits de gestion courante	Attenuation de charges	Produits financiers	Produits exceptionnels	Transferts de charges
C.A. 2008	220 356,48 €	1 859 688,38 €	882 324,71 €	86 264,47 €	4 975,50 €	34 805,43 €	122 349,15 €	- €
C.A. 2009	243 269,38 €	1 963 307,99 €	796 345,49 €	101 385,97 €	13 412,38 €	6 757,04 €	1 254,73 €	- €
C.A. 2010	254 000,12 €	1 968 285,45 €	757 965,38 €	108 174,61 €	7 163,89 €	2 989,00 €	327 515,34 €	- €
C.A. 2011	241 482,89 €	2 179 236,80 €	765 017,51 €	101 778,33 €	2 503,56 €	3 540,94 €	24 409,68 €	- €
C.A. 2012	262 230,44 €	2 243 724,78 €	761 251,04 €	99 064,89 €	4 585,31 €	2 961,63 €	407,89 €	- €

Évolution des recettes de fonctionnement depuis 2008

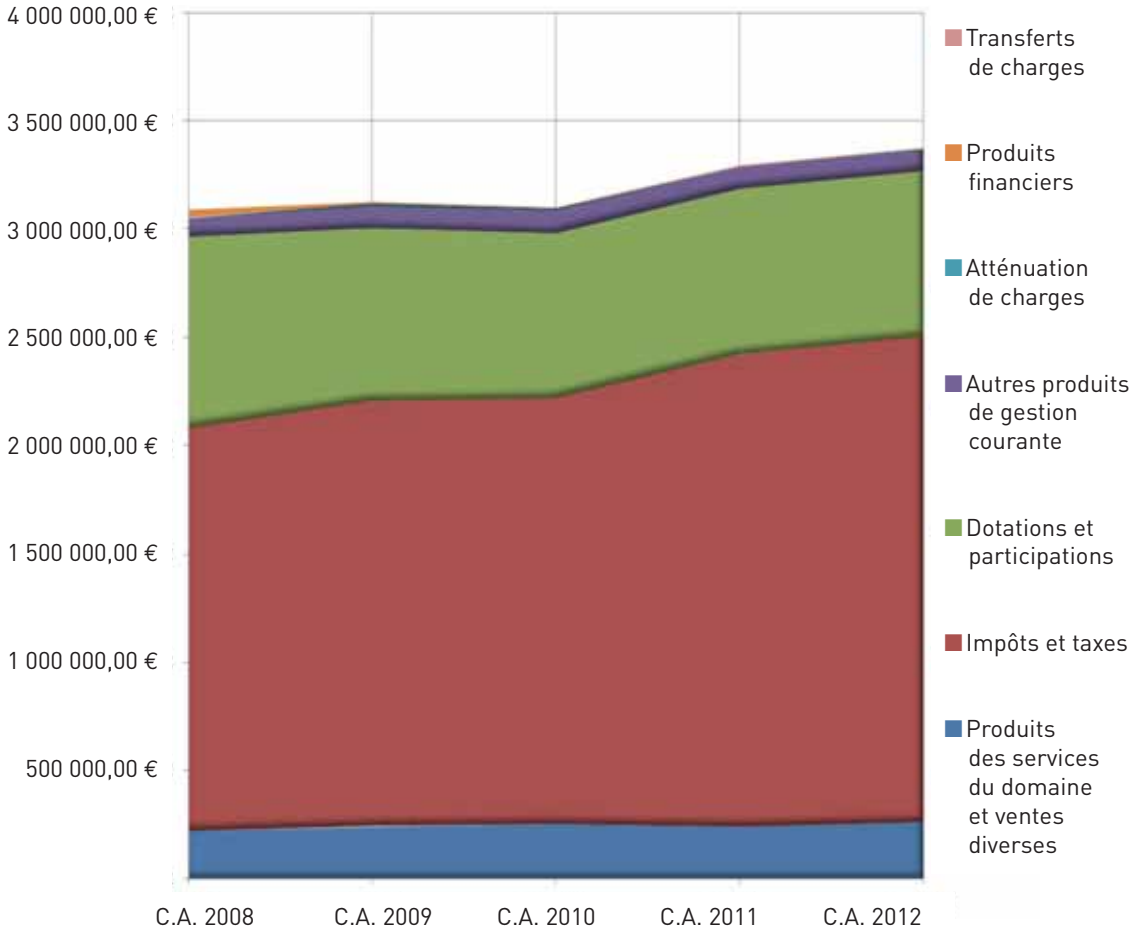

Les dotations et participations enregistrent une **baisse de plus de 120 000 € sur les 5 dernières années**, confirmant le désengagement de l'État depuis plusieurs années.
L'augmentation des recettes des impôts et taxes, qui a permis à la collectivité de faire face aux besoins grandissants des services rendus et au développement de notre commune, est le résultat combiné de :
✓ la livraison de nouveaux logements générant taxe d'habitation et foncier bâti,
✓ l'augmentation des bases d'imposition, décidée au niveau national par la loi de finances,
✓ et enfin, par l'augmentation des taux décidée par le conseil municipal chaque année.

Un excédent de 561 818.05 € est constaté au lieu des 116 818 € prévus. Il est le résultat d'une gestion rigoureuse des services communaux et de recettes un peu plus importantes que prévu.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2012

Chapitre		Réalisé 2012
16	Remboursement d'emprunts	411 164,73 €
20	Immobilisations incorporelles	6 033,66 €
21	Immobilisations corporelles	64 534,98 €
23	Immobilisations en cours	1 315 058,19 €
	Total dépenses	1 719 110,78 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2012

Chapitre		Réalisé 2012
1	Solde d'exécution reporté	35 780,22 €
40	Opérations d'ordre entre sections	126 310,05 €
10	Dotations fonds divers réserves	823 286,47 €
13	Subventions d'investissement	1 318 734,04 €
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €
	Total recettes	2 704 110,78 €

Le versement du fond de concours de la ZAC de l'Ile des Bois, d'un montant de 1,2 millions d'euros destinés à mettre à niveau les équipements publics du fait de l'arrivée de population nouvelle de la ZAC, a été enregistré fin 2012, ce qui a permis de limiter le recours à l'emprunt.
En investissement, les différentes opérations de recettes et dépenses font apparaitre un excédent de clôture de 907 959,22 €.
Il faut toutefois noter que plusieurs opérations, prévues d'être financées sur 2012, ont effectivement débuté en 2012 mais ne verront leur paiement qu'en 2013, et sont portées au budget supplémentaire décrit ci-dessous.

Pour le budget d'**assainissement collectif**, l'excédent de fonctionnement se monte à 87 021,79 €, celui de la section d'investissement à 385 528,44 €, réserves importantes mais non suffisantes pour les futurs travaux d'extension de la station d'épuration.
Pour le budget du service d'assainissement non collectif, l'excédent constaté est de 19 438,75 € en investissement.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR 2013

La commune ayant voté son budget prévisionnel en fin d'année précédente, le vote d'un **budget supplémentaire** s'impose réglementairement aux élus, incluant les reports de l'année précédente et la reprise des résultats vus ci-dessus.

Budget de la commune : En fonctionnement, les dépenses nouvelles sont prévues à hauteur de 31 500 € (soit un peu moins de 1 % du budget voté en décembre dernier), financées principalement par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2012.

En investissement, le budget supplémentaire se monte à 1 028 202,43 €, avec inscription des propositions nouvelles à hauteur de 406 000 € et des restes à réaliser 2012 (622 202,43 €).

Coté recettes, l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de 2012 et les restes à réaliser 2012 (50 932,83 €) permettent de diminuer le recours à l'emprunt sur 2013 de 564 949,72 €.

Pour les 2 autres budgets, assainissement et SPANC, les budgets supplémentaires portent exclusivement sur les reprises d'excédents de 2012 :

Assainissement :
Fonctionnement = 0 €
Investissement = 327 279,94 €

SPANC :
Fonctionnement = 0 €
Investissement = 19 438,75 €

Y. Bressieux, adjoint aux finances

ROSE RAVALEMENT
Isolation Thermique Extérieure
La Petite Haye
Rue de Rennes
35590 Saint-Gilles
Tél. : 02 99 64 83 51
Fax. : 02 99 64 83 56
rose.ravalement@orange.fr
www.rose-ravalement-35.fr
Le spécialiste de la façade

STOP AUX DÉSHERBANTS ET AUX INSECTICIDES CHIMIQUES

QUELLES MÉTHODES ALTERNATIVES ?

Nous avons tendance à considérer que la propreté de la commune passe systématiquement par la destruction massive des mauvaises herbes.

Pour obtenir ces résultats, certains d'entre nous ont pris l'habitude d'utiliser ou préconisent l'utilisation des désherbants chimiques pour traquer sans ménagement la plus petite herbe folle.

L'utilisation massive de pesticides est de plus en plus remise en question. Des études mettent en évidence que l'utilisation de ces produits chimiques engendre des effets importants sur notre environnement (faune et flore), mais aussi sur notre santé.

L'incidence de ces traitements sur l'environnement étant désormais largement démontrée, **la commune de Saint-Gilles a développé, depuis plusieurs années des pratiques plus adaptées sur les espaces publics dont elle assure la gestion.**

Nous nous sommes engagés dans une démarche qui tient compte de l'impact environnemental des traitements phytosanitaires et qui a conduit à supprimer totalement l'utilisation des produits chimiques. Polluants pour le sol, ils sont aussi nocifs à manipuler. Cette démarche, bien entendu, entraîne la remise en cause d'acquis considérés comme fondamentaux ; notre perception doit évoluer : **l'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale.**

Cette démarche, longue et progressive, est passée par différents essais qui entraînent un changement de notre représentation de la commune.

Le désherbage de nos rues et trottoirs

Forts de ces différents constats, depuis 2006, nous nous sommes tournés vers des méthodes alternatives au traitement chimique, dont le désherbage thermique (à bruleur), le désherbage à l'eau chaude mais aussi mécanique (balayage mécanique, binage manuel...), le développement du paillage...

Nous avons testé en 2006 et 2007 le désherbage thermique à gaz. Cette technique repose sur la dégradation par la chaleur des plantes indésirables. Une flamme, issue de la combustion du gaz (en bouteille), est passée sur la végétation à détruire ce qui dénature les protéines de la plante par coagulation et provoque l'éclatement des cellules. Ce procédé affaiblit la plante et peut entraîner sa mort.

En 2008, l'eau chaude, plutôt la vapeur d'eau, a remplacé la flamme. L'eau est chauffée jusqu'à devenir vapeur. L'eau chaude est appliquée sur les plantes à l'aide d'une lance. Différents équipements peuvent y être installés (rampes, cloches de protection). En sortie de lance, l'eau est à une température d'environ 95 °C. Le choc thermique fait éclater les cellules et donc mourir la plante.

La technique est très peu polluante, elle n'utilise que de l'eau et peu de combustibles.

Son utilisation, simple, n'est pas nocive pour les applicateurs.

L'utilisation de ce procédé nécessite plus de temps que le désherbage chimique mais beaucoup moins que le désherbage thermique à gaz.

La fréquence d'intervention est de 4 fois minimum par an lorsque les conditions climatiques sont normales. Le travail peut se faire sous tous types de temps, sous pluie fine et vent modéré sans perte d'efficacité.

Le désherbage du cimetière et des terrains de sports

C'est également en 2008 que la décision a été prise de ne plus utiliser d'herbicides pour le cimetière et les terrains de sports, privilégiant le désherbage thermique pour le cimetière et la tonte régulière pour les terrains de sports en herbe, le désherbage à eau chaude pour le terrain stabilisé, les deux seuls lieux ou étaient encore utilisés des herbicides.

Depuis début 2009, aucun produit phytosanitaire n'a été acheté et utilisé par les services communaux, ce qui a valu à la commune de recevoir le trophée "Zéro phyto" délivré par le conseil régional le 28 janvier 2010.

La région Bretagne a de nouveau inscrit la commune de Saint-Gilles pour le trophée de cette année.

Rappel : *Depuis le 1er mai 2005, afin de réduire les risques de pollution des eaux de surface sur l'ensemble du territoire départemental, un arrêté préfectoral interdit l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire à moins d'un mètre de la berge de tout fossé, cours d'eau, canal ou point d'eau. Aucune application ne doit être réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.*

Y. Bressieux,
adjoint aux finances
à l'urbanisme et au cadre de vie

AYONS TOUS UNE ATTITUDE CITOYENNE !

LA COMMUNE LE FAIT, POURQUOI PAS VOUS ?

Beaucoup d'entre nous en rêvent : désherber devant sa maison sans risque de polluer, respirer le parfum de nos fleurs exemptes de pucerons et de produits chimiques, marcher sur une pelouse non envahie de trèfles et de pissenlits sans recourir aux désherbants même sélectifs, produire quelques légumes sains sans trace de produits de traitement.
Un rêve, mais aussi une nécessité.
Faut-il pour autant se laisser dépasser sans rien faire ? NON. Mais alors, comment éviter d'épandre régulièrement un désherbant sur les allées, un insecticide contre les pucerons, un antimousse sur la pelouse ou une boîte de granulés contre les limaces ? Des solutions existent, très faciles à mettre en œuvre pour la plupart.
Voici quelques solutions pour disposer d'un jardin sans pesticides.

Quelques recettes d'insecticides naturels

1 - Un insecticide bio « tout usage »
Cette recette d'insecticide naturel est aussi efficace comme fongicide que contre le blanc et la rouille.
Ingrédients:
1 litre d'eau, 10 à 20 ml de savon, 10 à 30 ml d'huile à bébé, 10 à 20 ml de bicarbonate de soude
Mode d'emploi :
Pulvérisez cet insecticide naturel de préférence tôt le matin, puis lavez le feuillage avec de l'eau 15 minutes après application.

2 - Insecticide bio à base d'ail
Ingrédients :
2 gousses d'ail, 1 oignon, 1 cuillère à soupe de poivre de Cayenne moulu, 1 cuillère à soupe de savon noir liquide
Préparation :
Faire macérer l'ail, l'oignon et le poivre dans 1 litre d'eau bouillante pendant une à deux heures. Puis ajoutez-y le savon noir.
Laisser le tout macérer pendant une semaine. Filtrer.
Mode d'emploi :
Vaporiser cet insecticide bio naturel sur vos plantes pour chasser les pucerons et autres insectes.

3 -Purin d'ortie comme insecticide naturel :
Ingrédients :
1 kg de jeunes orties non montées à graines, 10 litres d'eau
Préparation :
Ne pas utiliser de contenant métallique, préférez le plastique, pour ne pas altérer les qualités des orties. Hacher grossièrement les orties. Puis ajouter les 10 litres d'eau.
La macération doit se faire à une température d'environ 18 degrés et durer 24 à 48 heures.
Filtrer plus ou moins finement selon que vous le répandrez à la pomme d'arrosoir ou au pulvérisateur.
Puis diluez-le : une dose de purin pour 5 à 20 litres d'eau.
Pour le conserver jusqu'à un an, il faut le filtrer finement, puis le mettre dans des bouteilles fermées hermétiquement. Stocker dans un endroit frais.

4 - Le marc de café comme insecticide naturel :
Le marc de café est particulièrement efficace contre les pucerons. Il agit comme un répulsif, notamment contre les escargots, les fourmis et les limaces. Le marc de café n'est pas très apprécié des chats non plus.

5 - Le pyrèthre comme insecticide naturel :
Contre les pucerons et acariens, les mouches blanches, les thrips et les insectes en général, pensez au pyrèthre.
Le pyrèthre est une plante et est un cousin de la marguerite et un insecticide naturel.
Ses feuilles contiennent en effet une substance qui provoque la paralysie des insectes et acariens de manière rapide et efficace, surtout par beau temps. Il ne faut pas hésiter à renouveler le traitement car le pyrèthre se dégrade vite à la lumière et se dilue avec la pluie.
Attention : Il ne faut toutefois pas en abuser car s'il est inoffensif pour les mammifères, le pyrèthre est efficace contre tous les insectes, y compris les insectes utiles (coccinelles, abeilles) et non seulement les acariens ou les nuisibles.

Quelques recettes de désherbant écologique

En premier lieu, il faut prévenir la pousse de futures "mauvaises herbes" avec des solutions préventives : avant la période de dispersion de leurs graines, pensez à dégager ces herbes des zones qui bordent votre potager et qui portent des graminées ou d'autres plantes non désirées.

1 – L'huile de coude comme désherbant naturel

Le désherbant le plus respectueux de l'environnement et le plus classique reste le **désherbant manuel** ; désherber à la main, à la binette ou sarcler une fois que ces plantes ont germé et poussé.

2 - Le thermique

- ✓ Utiliser des jets de vapeur bien dirigés est efficace mais vous pouvez aussi prendre un autre désherbant naturel (nettoyeur vapeur ménager) ;
- ✓ Utiliser les brûleurs à gaz est une solution efficace et écologiquement intéressante si le gaz utilisé est issu de la filière écologique (en vente en grande surface bricolage ou jardineries).

Pour éradiquer les graines en dormance dans le sol, il suffit d'effectuer quelques passages par an sur les zones concernées par le désherbage qui devient alors un désherbage préventif. Notez qu'en détruisant la plante indésirable, vous ébouillantez aussi les micro-organismes du sol.

3 - L'eau de cuisson riche en amidon, comme l'eau de cuisson de pommes de terre, des pâtes ou de riz, est à pulvériser sur les mauvaises herbes. Plus la concentration en amidon est forte, plus l'effet est efficace. **L'eau doit être encore bouillante.**

4 - Le paillage

Le paillage du sol n'est pas une méthode de désherbage mais le paillis aura l'avantage de ne pas laisser germer les graines.
Son action est préventive. Elle empêche la germination des mauvaises herbes.
Le paillage consiste à recouvrir le sol d'une couche de matériau dégradable, dont le but est de priver de lumière les graines d'adventices et éviter les arrosages trop fréquents qui profitent en priorité aux mauvaises herbes.
La commune met régulièrement à votre disposition du paillis issu de l'élagage communal.

5 - Pour désherber naturellement une cour ou une allée, un bon verre à moutarde de javel pour dix litres d'eau, l'arroser avec une rampe, répéter cette opération 10 jours après, l'herbe séchera et sera détruite.

6 - Le vinaigre blanc en pulvérisation

Du vinaigre tout seul sur des pousses ou plantes coupées d'avances (pour ne pas utiliser des tonnes de vinaigre) : en un jour, plus rien ! C'est tout à fait efficace. C'est encore plus efficace si vous arrosez au soleil. À utiliser idéalement sur les terrasses, allées. Dans les massifs, mettre vraiment juste quelques gouttes sur la plante concernée pour ne pas perturber l'équilibre de la terre aux alentours.
À utiliser sans exagération, car le vinaigre détruit les micro-organismes dont les plantes ont besoin pour se développer.

Y. Bressieux

DITES-LE AVEC DES VIVACES

Des plantes qui portent bien leur nom : une fois installées, elles resteront en place et prendront de l'ampleur d'années en années, devenant même envahissantes pour certaines.
En 2013, la ville a mis en place quelques 250m² de ces demoiselles dans des massifs jusqu'à ce jour plantés en annuelles.

Pourquoi un tel choix ?
Pour des raisons économiques et écologiques :

- ✓ économique car ce sont des plantations uniques pour 3 à 4 années minimum, pas d'achat de plantes, pas de préparation du sol pendant toutes ces années et peu de consommation d'eau ;
- ✓ écologique car ces plantes rustiques ont une floraison abondante et riche qui peut s'étaler de janvier à décembre, et sont très appréciées par la faune butineuse qui se régale de pollen et de nectar variés. De plus, les graines produites par ces plantes servent de garde-manger pour les oiseaux.

Un choix extraordinaire de toutes les hauteurs et de toutes les couleurs qui permet de créer des massifs en mouvement et très colorés.
Pour nos massifs nous avons opté pour une mise en scène par thème de couleur. Du jaune à l'entrée Est de la ville, du rouge route de Romillé, du bleu face au garage Citroën et au rond point Ouest, quant au pied des arbres du centre-bourg ce sont des plantes résistantes à la sécheresse qui ont été choisies.
Vous pouvez retrouver toutes ces plantes par massif avec leurs photos et leurs noms sur le site Internet de Saint-Gilles (www.saint-gilles35.fr/qualite_environnement_fleurissement.asp).
Qui dit plantes faciles et généreuses ne veut surtout pas dire sans entretien. Quelques arrosages en cours de saison, un effleurage pour réguler, un désherbage minutieux toute l'année pour éviter de se faire envahir par les herbes indésirables dans le massif et enfin, un rabattage en mars.

Quelques conseils pour créer un massif de vivaces

Tout d'abord faire le choix de l'implantation du massif (soleil, mi-ombre, ombre), le choix des plantes se fera en fonction de cette exposition. En second lieu définir la surface et son budget, sachant qu'il faut environ 7 plantes au m² (38 cm entre chaque plante) et qu'il faudra compter de 12 à 18 euros au m².
En automne, préparer votre massif. Il faut éradiquer les mauvaises herbes et enrichir le sol. Bêcher 40 cm de profondeur en prenant soin d'enlever toutes les racines de vivaces (pissenlit, liseron, chiendent...), enfouir du fumier ou du compost lors du bêchage. Laisser la terre mûrir tout l'hiver.
Profiter des mois d'hiver pour choisir des plantes en consultant les catalogues où sur les sites Internet. Il faut d'abord choisir les plantes de structure, grandes plantes vivaces solitaires, arbustes ou graminées hauteur entre 1 m et 1,50 m, voir plus. Pour un massif de 10 m², 7 plantes de structure. Continuer en choisissant des plantes hautes (70 cm) que vous placerez lors de la plantation en bouquets de 2, 3 ou 4 plantes, 20 plantes pour 10 m². Phase suivante : choix des plantes moyennes (60 cm) que vous placerez aussi en bouquets, 15 plantes pour 10 m².
Bien finir, sélectionner des plantes dites de trame (de 10 à 50 cm) que vous distribuerez dans les espaces restants, en mélangeant, et ne jamais avoir 2 plantes identiques côte à côte (25 plantes pour 10 m²).
En fin d'hiver, rebêcher en écobuant une nouvelle fois. Commander vos plantes pour pouvoir planter en avril ou mai.
Quelques semaines plus tard, affiner votre terre à la griffe ou à la motobineuse, puis planter comme indiqué ci-dessus. Arroser si besoin, laisser les mauvaises herbes repousser et biner en surface. Vous pouvez maintenant pailler les plantes (paillage minéral ou végétal).

L. Barraud,
responsable des ateliers municipaux

Entretien
Effleurage, désherbage, apport d'engrais minéral à libération lente en petite quantité de mai à septembre. Arroser si besoin surtout la première année. Maintenant à vous de travailler pour créer un ou plusieurs beaux massifs !
Afin de mieux appréhender ce type de fleurissement, nous vous invitons le samedi 7 septembre à 10 h 30 dans le cadre du forum des associations et de la fête de la Saint-Gilles à une conférence gratuite, intitulée « l'art de très bien fleurir son jardin à moindre coût » animée par Thierry Simier.
(voir page 4)

UN RUCHER MUNICIPAL À SAINT-GILLES

C'est la suite logique du travail mené par la ville de Saint-Gilles pour maintenir la biodiversité sur le territoire de la commune.
L'abeille est l'insecte champion dans la famille des pollinisateurs. Une abeille peut visiter 250 fleurs en une seule heure et peut stocker sur une seule de ses pattes postérieures 500 000 grains de pollen. Il est considéré que sur 100 espèces de plantes alimentaires les plus cultivées au monde, 71 seraient pollinisées uniquement par les abeilles.
Malheureusement, les populations de pollinisateurs dont les abeilles, sont en nette régression dans les pays industrialisés. On estime que 80 % des ressources alimentaires dépendent des insectes et plus particulièrement des abeilles.
La situation de l'abeille est catastrophique au niveau mondial, pour exemple en 2012/2013, un tiers des colonies ont disparu aux Etats-Unis et 30 % en Europe.
Les causes de ce désastre sont multiples : l'utilisation intensive et irraisonnée des pesticides intoxiquant les abeilles, la diminution des défenses immunitaires des abeilles liée à la monoculture et les infections parasitaires, dont le redoutable varroa importé d'Asie dans les années 1980. Cet acarien, véritable vampire, s'attaque aussi bien aux abeilles qu'aux bourdons adultes et aux larves. De plus, la femelle varroa est très prolifique. Nouveau venu, le frelon asiatique (Vespa Velutina) importé de Chine dans des poteries se propage à toute allure sur notre territoire. Il suffit d'une dizaine de frelons en vol stationnaire devant une ruche pour décimer une colonie en quelques jours. Une autre cause est évoquée mais reste à prouver ; le docteur L. Carlo, scientifique américain de renommée mondiale met en cause les sondes émises par la téléphonie mobile qui perturberaient la navigation des abeilles qui s'effectue à partir des champs électromagnétiques. De ce fait, elles ne pourraient plus retrouver le chemin de leurs ruches et mourraient là où elles sont, ce qui expliquerait l'effondrement des colonies.
Tous ces phénomènes sont inquiétants et prouvent qu'il est primordial de sauvegarder les insectes pollinisateurs et particulièrement les abeilles. Voilà pourquoi la ville de Saint-Gilles a décidé de créer ce rucher qui est entièrement géré par les agents des services techniques.

L'implication forte de la commune dans la politique du zéro phyto (pesticides) prend là toute sa dimension et nous permet d'affirmer qu'il est important de sauvegarder les zones humides, les haies, les prairies naturelles, donc de maintenir une flore sauvage abondante et diversifiée partout où cela est possible.
Imaginons que toutes les communes de France (soit 36 683) adoptent 3 ruches, on augmenterait ainsi d'1/10e le nombre de ruches présentes sur le territoire national, évalué à un peu plus d'un million.
Pour mieux connaitre la vie passionnante des abeilles et le travail de l'apiculteur, nous vous invitons à venir nombreux assister à une conférence gratuite le 7 septembre à 15 h au Sabot d'Or dans le cadre du forum des associations et de la fête de la Saint-Gilles. Si nos abeilles ont bien travaillé, on procédera ce jour à la première récolte du miel du rucher de Saint-Gilles.

L. Barraud

MODIFICATION DES CIRCUITS

Dans le cadre du plan d'action 2013 du réseau STAR, le tracé de la ligne 52 va être modifié en septembre 2013 pour desservir un nouvel arrêt « Ile des Bois ».
Concernant les dessertes scolaires, la ligne complémentaire 228 à destination des établissements du Rheu sera prolongée jusqu'à ce nouvel arrêt « Ile des Bois ».
De la même manière, le Ts23 à destination du Rheu partira également de cet arrêt et non plus de l'arrêt Croix d'Alliance.
Pour information, la ligne 152 express desservira l'arrêt « Ile des Bois » à partir de janvier 2014.
Retrouvez tous les itinéraires et les horaires scolaires sur le site www.star.fr dès le 14 juin.

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE
LE PROJET SE CONCRÉTISE

La capacité du restaurant scolaire commençant à s'avérer insuffisante, il a été décidé, au vu des effectifs prévisibles à moyen terme, d'y réaliser une extension. Ce projet, qui a été présenté aux usagers, est porté par Monsieur Menguy, architecte mandaté pour cette opération.
Une nouvelle salle de restauration, construite au nord de l'établissement, c'est-à-dire bordant la rue de la Prouverie, permettra d'accueillir 80 rationnaires supplémentaires par service.
La construction devra s'articuler avec précision pour perturber le moins possible le fonctionnement de l'équipement. Le système constructif retenu consiste en une structure bois, au traitement acoustique et lumineux soigné afin que chacun, enfants et personnel puisse vivre le moment du repas dans les meilleures conditions.
En sus de cette nouvelle salle de restauration, il sera procédé au nécessaire agrandissement des locaux techniques et des vestiaires. La mise en service est prévue pour septembre 2014.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Conférence sur les rythmes scolaire le 3 avril au Sabot d'Or

Le conseil municipal a décidé de reporter la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à partir de septembre 2014 date à laquelle les enfants auront école le mercredi matin. Un comité de pilotage travaille depuis mars pour réussir cette réforme.. Il n'y aura pas de changement dans l'organisation à la prochaine rentrée.

RETOUR EN IMAGES

Pour leur 9e édition, les Rendez-vous Jeunesse étaient placés sous le thème de la gourmandise. Un moyen pour les structures municipales et leurs partenaires de faire saliver nos petits Saint-Gillois !

Voici un retour en image de quelques évènements qui ont marqué la semaine du 23 au 29 mars : l'animation périscolaire (1, 2), le spectacle (3, 4), les saynètes de l'atelier théâtre (5, 6), l'atelier Gourmand (7, 8), Clicounet' (9, 10), Bébéludo (11, 12), l'école du Sacré Cœur (13)...

ENFANCE/JEUNESSE

SUR LES RENDEZ-VOUS JEUNESSE

1 Au périscolaire on joue...
2 Et on mange avec les doigts
3 Le spectacle et ses animations gourmandes
4 Un public captivé
5 Emerick et ses jeunes comédiennes
6 La Cigogne veut se venger du Renard
7 La cuisine comme de vrais chefs
8 Pas si facile la feuille de brick
9 Comment tenir un restaurant...
10 ou confectionner des patisseries
11 Bebeludo, une salle de danse aménagée pour l'occasion
12 Moment ludique mamans et jeunes enfants
13 Les enfants ont réalisé un livre de recettes gourmandes

ÉCOLE DU SACRÉ COEUR

AFFLUENCE DANS LA NOUVELLE CABANE

Les enfants ont eu la surprise de découvrir une nouvelle cabane dans la cour de l'école au début du mois de février. Beaucoup plus spacieuse, petits et grands ont fait la queue pour la visiter !

HOCKEY POUR TOUS

Comme chaque année, tous les élèves de la GS au CM2 participent à un cycle de Hockey. Chaque semaine, Gildas commence par rappeler les règles indispensables à une bonne pratique du Hockey. Puis, il propose des jeux qui permettent de bien tenir sa crosse, d'avoir une bonne conduite de la balle et même de marquer des buts !

PROCHAINES DATES À RETENIR

Kermesse : samedi 29 juin à l'école
Inscriptions rentrée 2013 :
Mme Doumalin, la directrice, vous reçoit si vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci de téléphoner au 02 99 64 65 43 pour convenir d'un rendez-vous à l'école du Sacré Cœur, 13 rue de la Prouverie. http://sacre-coeur-st-gilles.ecbretagne.org.
Une 6e classe ouvrira ses portes à la rentrée 2013.

LES CP-CE1 : LES GALETS PEINTS

Jean Leguern est venu dans notre classe nous présenter son travail de peintre sur galets. Il nous a montré comment décorer des galets avec de la peinture. Comme nous avons trouvé ça beau, nous lui avons demandé de nous montrer comment faire. Il nous a proposé de peindre une fleur pour l'offrir à nos mamans pour leurs fêtes.

MUSIQUE À L'ÉCOLE

Dans le cadre du dispositif musique à l'école, les classes de GS, CP et CE1 sont allés chanter au Sabot d'or jeudi 30 mai. Tous les enfants de notre école ont appris des chants en lien avec notre projet sur le jardin. Ils ont donc présenté aux autres écoles, venues pour l'occasion, le répertoire appris tout au long de cette année.

LE JARDIN

Le projet de l'année de notre école étant le jardin, nous avons travaillé sur celui-ci dans tous les niveaux de classes et sous toutes ses formes. Les élèves de cycle 3 (CE2-CM1 et CM2) ont réalisé un mur végétal, ils ont semé des capucines, planté des plants de plantes vertes et de fleurs... Ce mur pourra être admiré par tous lors de notre fête de fin d'année qui aura lieu le 29 juin à l'école du Sacré-Cœur. De plus le 13 juin, les élèves de CE2-CM1 ont rendez-vous avec les personnes âgées du foyer logement afin de réaliser conjointement des œuvres de land art. Ces réalisations seront visibles au niveau de l'entrée du foyer logement à partir du 13 juin au soir.

DES NOUVELLES DU POTAGER DES MS-GS

Nous avons semé des haricots et planté des salades. Nous avons désherbé et buté les pommes de terre. Nos radis ont bien poussé mais ils ne sont pas encore assez gros pour les ramasser. Nous avons fabriqué un épouvantail pour protéger notre potager.

ÉCOLES PUBLIQUES JACQUES PRÉVERT

INSCRIPTIONS ÉCOLES PUBLIQUES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Mme Moutias, directrice de l'école maternelle publique qui remplacera Mme Ancquetil (départ en retraite) et M. Desvaux, directeur de l'école élémentaire publique Jacques Prévert, tiendront une permanence pour inscrire des nouveaux élèves arrivant sur la commune pendant les vacances d'été :
le vendredi 30 août de 17 h 30 à 19 h et le samedi 31 août de 11 h à 12 h.

REPRÉSENTATION CIRQUE DU LUNDI 15 AVRIL AU SABOT D'OR

Le lundi 15 avril tous les élèves de la petite section à la grande section ont présenté leur spectacle de cirque.
Tout d'abord « Les petits fauves » (petite section) avec leurs dompteurs (grande section).

Après « Les petits fauves », « Les clowns acrobates » (moyenne section).

La 1re partie s'est terminée par la parade avec les clowns acrobates et les petits fauves.
Les enfants et les parents se sont retrouvés pour déguster galettes saucisses, gâteaux tout cela agrémenté d'une petite boisson.
Pendant cet entracte, les maîtresses démontaient toute la scène pour la prestation des grands artistes. (grande section).
En partenariat avec Elise intervenante musicienne, « les grands artistes » ont commencé par une chanson : « Voyez passer les éléphants ».
Voici la fin de la 2e partie avec « La parade » chantée et dansée par « les grands artistes ».

Chant appris avec notre intervenante en musique présente au spectacle.
Cette représentation a été l'aboutissement d'un long travail réparti sur l'année.

Le thème des « Arts du cirque » est riche en exploitation pédagogique car il peut être décliné dans toutes les discplines.

Cette représentation a été un vif succès auprès des parents et des personnes présentes qui avaient rempli la salle du Sabot d'Or.
Les élèves étaient aussi très fiers de leurs prestations fort réussies.
Merci à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle, à l'APE pour l'aide logistique (buvette, stand galettes saucisses) et biensûr à toute mon équipe qui s'est beaucoup investie dans ce projet.

Mme Françoise Ancquetil
Ecole maternelle J. Prévert - Tél : 02 99 64 64 65
E-mail : ecole.0351900a@ac-rennes.fr

ÉCOLES PUBLIQUES JACQUES PRÉVERT

CLASSE VERTE POUR LES CP (6 ET 7 MAI 2013)

Le lundi 6 mai, les enfants de CP de l'école élémentaire Jacques Prévert (2 classes) ont embarqué dans le bus en direction du centre des Bruyères à Bréal sous Montfort.

Objectif ? 48 heures de vie en collectivité à la découverte de la nature avec leurs deux maîtresses et quatre adultes accompagnateurs. Le soleil était au rendez-vous pour ces deux journées au programme bien rempli : après la visite du centre d'hébergement et de ses environs, les ateliers nous ont permis de découvrir le land-art, les « habitants » de la mare et les poneys par petits groupes de 15 enfants... sans oublier l'expérience extraordinaire d'une nuit avec les camarades et sans les parents !

Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, les repas furent pris à l'extérieur, rajoutant une note champêtre à un séjour déjà bien axé sur la nature.

C'est donc le sourire aux lèvres et avec beaucoup de choses à raconter que les enfants ont retrouvé leur famille vers 18 h 30 le mardi soir.

Merci aux adultes accompagnateurs qui ont contribué à faire de ce séjour un moment riche, convivial et plein de bonne humeur en parfaite sécurité.

VISITE AUX CHAMPS LIBRES À RENNES

Mardi 16 avril, les élèves de CE1-CE2 et CE2 sont allés aux Champs Libres.

Visite au planétarium

L'animatrice nous a invité à un voyage dans l'espace : nous avons observé beaucoup de planètes : la Terre : notre planète, Vénus, Neptune, Uranus, Saturne, Jupiter, Mercure et des étoiles filantes On a pu observer des comètes, des astéroïdes, des météorites.

La planète la plus éloignée du soleil est Neptune.Nous avons vu aussi le premier homme qui a mis le pied sur La Lune : Neil Amstrong.

PRÉVERT S'EXPOSE : 4E ÉDITION DE LA SEMAINE DES ARTS AUX ÉCOLES PUBLIQUES JACQUES PRÉVERT

Comme tous les ans, ce rendez-vous de fin d'année permet de transformer nos écoles en un petit musée d'arts. Tous les enfants de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 ont recouvert les murs des couloirs de nos deux écoles avec des productions variées et colorées, témoignages d'une année d'arts plastiques bien remplie.

Les visiteurs auront pu ainsi apprécier l'ensemble de ces œuvres pendant une semaine et voir l'évolution des enfants sur une scolarité primaire.

CLASSE DE DÉCOUVERTE DES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 DANS LES ALPES

Du 12 au 18 mai, les élèves des classes de CM1 et CM2 sont allés dans les Alpes, à Crest-Voland (Savoie) pour découvrir la haute montagne. Pour un tiers des enfants, c'était la première fois. Toute la semaine, des activités variées se sont succédées : escalade et parcours aventure, luges, raquettes, visites de musées, d'une fromagerie, découverte du pastoralisme et d'une station de ski. Les enfants ont aussi pris un train à crémaillère pour aller voir la mer de Glace.

Commencé sous le soleil, notre séjour s'est poursuivi sous un vrai climat montagnard de pluie et de neiges mêlées, ce qui n'a pas entamé l'enthousiasme de nos petits saint-gillois tout au long de cette semaine enrichissante.

« J'ai adoré la journée de mardi parce qu'on était à plus de 10 m de haut pendant le parcours aventure, j'avoue ça faisait un peu peur, mais ça allait. » M.

« J'ai adoré le parcours aventure car il y avait des sensations fortes et plein de surprises grâce au vide et au torrent très rapide qui coulait dans le fond. C'était vraiment, mais vraiment génial. » T.

« L'accrobranche était génial parce que la peur était au début du parcours et après on s'amusait comme des fous. » V.

« J'ai adoré la tyrolienne, il y avait des sensations de liberté, seule dans le vide au dessus du torrent.

La grande tyrolienne me faisait peur parce qu'il fallait se jeter dans le vide. » L. et L.

« Pendant la pause du midi nous avons vu

le sublime Mont Blanc sous le soleil splendide, c'est de loin la plus belle montagne d'Europe. » C., C. et J.

« Pour le paret, c'est à dire la luge savoyarde, je n'avais jamais essayé cette pratique. J'ai adoré, c'était amusant de glisser et de faire des dérapages !! » C.

« Nous sommes retourné a Chamonix car le téléphérique pour aller à la mer de Glace était fermé par sécurité à cause des rafales de vent, ce qui m'a déçu, mais le paysage était quand même splendide parce que les bords du glacier étaient gris, ce qui m'a surpris. » A.

RETOUR SUR LA SORTIE
AU FUTUROSCOPE DE POITIERS

C'était le samedi 20 avril, de bonne heure, le rendez-vous était donné devant la Grange. Quand le car a quitté Saint-Gilles la commune était encore dans le noir. À bord, une soixantaine d'habitants de tous âges, seuls, en famille ou entre amis débutaient les vacances scolaires par une journée au Futuroscope.

Malgré le temps un peu frais, la journée fut riche en sensations : « Danse avec les robots », « Arthur et les Minimoys en 4D », « Le festival du dynamique »... Une excellente journée pour tous et un retour dans le calme dû à la fatigue de la journée.

Le dispositif Sortir !
La carte Sortir ! permet d'accéder à moindre coût à différentes activités culturelles, sportives ou de loisirs. Elle est nominative et obtenue sous conditions de ressources. Ainsi, les Saint-Gillois en bénéficiant ont pu partir au Futuroscope à un tarif attractif de 16 €. D'autres sorties familiales seront programmées. Pour savoir si vous pouvez disposer de la carte, vous pouvez vous présenter au Point Information Jeunesse.

JARDIN INTERGÉNÉRATIONNEL
LE CHANTIER CONTINUE

Certains n'ont peut-être pas remarqué, mais les transformations de l'ancien jardin du presbytère continuent ! En début d'année, les services techniques municipaux avaient préparé le terrain pour accueillir les apprentis ouvriers pendant les vacances d'hiver. Louise, Clément, Cyril, Flavien, Guillaume et Thomas avaient déjà bien engagé le gros œuvre. La suite est prévue au mois de juillet. D'autres jeunes courageux finiront les cheminements, les planches de culture, la clôture... pourront commencer à planter avec les personnes âgées, si le temps le permet.
Il reste quelques places du 15 au 26 juillet pour les Saint-Gillois de 14 à 17 ans.

RAPPEL : pour tous renseignements sur les séjours, activités, projets... jeunesse, contactez Gwenn Le Goff au Point Information Jeunesse au 02 99 64 69 03 ou animation@saint-gilles35.fr

Armelle COUTURE
Couturière en Ameublement
Stores bateaux
Voilage
Double rideaux
Couvre-lit
Armelle Lemarchand
La Motte Henry - 35590 St-Gilles - Tél. 02 99 64 64 45

LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES SENIORS
RETOUR SUR UNE ENQUÊTE

Rappel : depuis 1965, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) permet aux communes du territoire de mettre en commun leurs moyens afin de proposer une action sociale renforcée, notamment en direction des personnes âgées : services d'aide à la personne, soins infirmiers à domicile, gestion des EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) : à Saint-Gilles, le Pont-aux-Moines accueille 50 résidents très dépendants.

Ces services ne couvrent pas tous les besoins des plus de 65 ans.
Ceux qu'on appelle les seniors ont aussi des besoins de loisirs, de culture, de liens sociaux qui ne peuvent être limités à une assistance médicale ou à une prise en charge en établissement !
D'où la décision, en janvier dernier, de lancer une enquête qualitative pour en savoir plus (cf. Syner'Gilles n° 116).

Résultats

148 personnes ont été interrogées (toutes vivant à domicile) :

- ✓ 60, entre 55 et 64 ans, se considèrent comme « actives » et envisagent l'avenir positivement ;
- ✓ 83, entre 65 et 80 ans, se sentent « autonomes » et sont optimistes pour l'avenir ;
- ✓ 5, de plus de 85 ans, souffrent d'une perte d'autonomie et ont du mal à envisager l'avenir sereinement.

Dans la majorité des réponses la question du logement est une préoccupation, car **le lieu de vie n'est pas adapté au vieillissement :** un étage, trop de pièces à entretenir, un jardin ou un terrain qui devient une charge… La question des travaux d'**aménagement** est abordée, et même (chez les plus jeunes) le **déménagement** vers un habitat plus adapté.
Les souhaits portent sur un appartement, une petite maison de plain-pied, une résidence pour seniors. La **localisation** du logement est très importante : accès facile aux services de proximité, aux commerces, cadre de vie agréable…
Des **propositions concrètes** ont été faites : des cheminements appropriés, des bancs sur les parcours, plus d'espace pour les pistes cyclables, des activités adaptées aux seniors… un système de navettes ou de transport à la demande entre les communes ou même dans la commune…

Avec l'avancement en âge, les personnes disent souffrir de plus en plus de la solitude : le veuvage, la perte de mobilité, une pratique d'activité moindre.
L'importance de l'entourage est soulignée, d'autant plus que les enfants et petits-enfants habitent loin. Les personnes insistent sur les contacts avec les voisins, les commerçants, les amis.
La majorité des seniors pratiquent au moins une activité régulière (marche, pétanque, gym, pêche, bénévolat, chorale…).
Il est intéressant de noter que les personnes en couple ou ayant un réseau social bien présent sont moins demandeuses d'activités organisées.

Et maintenant…

Une réunion publique au Sabot d'Or a présenté ces résultats en détail.
Dans la suite logique de tout le travail de réflexion et d'écoute mené par les élus depuis longtemps, le choix de réserver dans notre centre-bourg restructuré un terrain pour y construire des logements adaptés aux seniors a été fait.
L'étape à venir est essentielle, puisqu'il s'agira de donner forme à ce projet, concrètement !
Un temps de participation citoyenne active va démarrer dans les mois à venir… pour que la future résidence pour seniors vous ressemble !

Manei Delannoy
Adjointe aux affaires sociales, à l'emploi et l'insertion

NOS ASSOCIATIONS

FORCES VIVES DE LA COMMUNE

Félicitations aux associations saint-gilloises et l'animation qu'ils offrent aux Saint-Gillois. Comme d'habitude, vous trouverez leurs contributions dans la 2e partie du bulletin.

Notons cependant le beau concert de **Si ça vous chante** le 13 avril, la joie des parents d'élèves des écoles lorsque les Flagrants Délires leur remettent un chèque de 2 000 € début avril, le semi-marathon début mars orchestré par le comité d'organisation des Foulées saint-gilloises (USSG) et 180 bénévoles (!), Les Restos du Cœur mis en œuvre par Saint-Gilles Solidarité, pour ne citer que quelques-unes des nombreuses manifestations animées par nos associations.
Nous tenons à féliciter à cette occasion l'association Saint-Gilles Solidarité pour le prix gagné dans le cadre du 100 % associations organisé par le CMB et les Planches à Sel sélectionnées pour une tournée national après le succès local de leur dernière pièce. Bravo à eux.

La commune soutient ses associations :

	Subvention	Salaires	Total
ACCUEIL DE LOISIRS Contrat Enfance	7573,00 €		7 573,00 €
ACCUEIL DE LOISIRS L'ILE AUX ENFANTS	14550,00 €	65978,28 €	80 528,28 €
ACCUEIL DE LOISIRS Réajustement Année précédente	-1651,50 €		-1 651,50 €
AIDE AU TRAVAIL SCOLAIRE	200,00 €		200,00 €
AMICALE DES RETRAITES	650,00 €		650,00 €
APE "SACRE CŒUR" 5,21 € élève	724,19 €		724,19 €
APE JACQUES PREVERT 5,21 € élève	1 729,72 €		1 729,72 €
ART ET COULEURS DE SAINT GILLES	100,00 €		100,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE DES PECHEURS SAINT GILLOIS	1200,00 €		1 200,00 €
ASSOCIATIONS DES COMPAGNONS DE LA PIERRE BLANCHE	75,00 €		75,00 €
CAMPANULES	300,00 €		300,00 €
CLUB FEMININ ACTIVITES DETENTE	100,00 €		100,00 €
COMITE DES FETES	6700,00 €		6 700,00 €
GILLES ET NOUS	800,00 €		800,00 €
LES BOBINETTES	100,00 €		100,00 €
OFFICE CANTONAL DES SPORTS (0,65 € par habitant)	2458,95 €		2 458,95 €
PART'AGES	500,00 €		500,00 €
PREVENTION ROUTIERE	85,00 €		85,00 €
SI CA VOUS CHANTE	200,00 €		200,00 €
UNC AFN ET SOLDAT DE FRANCE	520,00 €		520,00 €
USSG	14000,00 €	24 002,00 €	38 002,00 €
USSG Réajustement Année précédente		5 379,46 €	5 379,46 €
TOTAL	51 314,36 €	95 359,74 €	146 674,10 €

Voici le tableau des subventions versées aux unes et aux autres.
S'ajoutent à cela la mise à disposition de locaux, la prise en charge des fluides (électricité, chauffage, eau...) et les aides qu'apportent nos services lors de manifestations.

Ulrike Huet, *adjointe à la communication et à la vie culturelle*

INAUGURATION
NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF

Inauguration du nouveau complexe sportif au Sabot d'Or le vendredi 5 juillet à 18 h (report de la date initialement prévue le 1er juin). Matchs de gala à 21 h.

Les terrains existant et vestiaires, situés prés de la zone d'activité du Gripail, n'étant plus aux normes, une étude de programmation a été réalisée en 2007 par le cabinet Bancilhon et Robin, pour le déplacement des terrains de grands jeux, football et pétanque. Après de multiples réunions avec les différents utilisateurs pour en connaitre les besoins et le lieu d'implantation, le choix s'est porté sur les terrains se situant a proximité du Sabot d'Or. Suite à cette étude, la décision a été prise de réaliser deux terrains dont un en herbe et l'autre en synthétique avec éclairage et de locaux d'exploitation, des vestiaires et un hall de pétanque de 300 m² avec surface de jeux en extérieurs.

Le premier coup de pelle a débuté courant 2010. La maitrise d'ouvrage pour les terrains a été réalisée par le cabinet Osmose de Roubaix et la maitrise d'ouvrage pour les locaux d'exploitation par le cabinet d'architecture E. Soubeyrand.

Michel Vilboux, *adjoint aux associations*

ARTS ET COULEURS
EXPOSITION ANNUELLE

Fidèles à leurs habitudes, les 11 artistes de l'association Arts et Couleurs ont exposé leurs œuvres au Sabot d'Or. Le samedi 11 juin leurs amis et le public saint-gillois pouvaient découvrir des tableaux aux motifs abstraits, réalisés avec les nouvelles techniques. « Nous faisons intervenir un ou deux artistes dans l'année pour nous dispenser des conseils et techniques », précise Jocelyne Bethuel, la secrétaire de l'association. Nouveau aussi la présence de petites statuettes : « C'est Philippe Sidot qui nous a initié au modelage », explique Monique Derouet, la présidente.

Jean-Michel Busnel, le maire était venu féliciter et encourager les artistes.

DES DÉCISIONS QUI VOUS INTÉRESSENT

NB : les comptes-rendus sommaires sont affichés en mairie et consultables sur notre site internet www.saint-gilles35.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2013

Présents ou représentés : 19 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

DU NOUVEAU AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil installe officiellement Michel Borderon, conseiller municipal (*cf.* notre présentation dans le Syner'Gilles n° 117, page 23).

Michel Borderon représentera également notre commune au Syrenor et dans la commission « Aménagement et habitat » de Rennes Métropole.

Yves Bressieux représentera la commune à l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (en remplacement d'Yvon Etesse).

Anne Guillorel représentera la commune dans la commission « Collecte et valorisation des Déchets » de Rennes Métropole.

DU NOUVEAU POUR LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions « Cadre de vie - Environnement » et « Urbanisme » fusionnent en une seule commission « Cadre de vie – Urbanisme ». Elle sera composée du Maire (président), de 8 représentants de la majorité et de 3 représentants de l'opposition (M. Busnel, M. Bressieux, Mme Bouget, M. Paillardon, M. Borderon, M. Panneau, Mme Valet, M. Bourel, M. Bremaud, M.Paul, Mme Fiselier, M. Coz).

Dans la commission « Affaires Rurales » siégeront le maire et six membres de la majorité (M. Borderon, M. Rescan, M. Panneau, M. Tillard, Mme Blot, Mme Guillorel) et deux membres de l'opposition (M. Paul, M. Coz).

Dans la commission « Vie associative et sportive – Jeunesse » M. Rescan remplace M. Etesse et Mme Guillorel remplace Mme Roze.

EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION

19 voix POUR ; 5 voix CONTRE (opposition)

Face à la croissance attendue de la population dans les années à venir, le conseil adopte l'avant-projet définitif de l'extension de la station d'épuration pour pouvoir traiter les eaux usées de 5 000 habitants à l'issue des travaux en 2014 (cf. compte rendu du conseil du 18 décembre, Syner'Gilles n° 117, page 18).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Cf. article page 22 dans ce numéro

Approuvées par la majorité ; l'opposition s'est abstenue.

ÉCOLES : PARTICIPATION COMMUNALE

Adoptée à l'unanimité

✓ **Fonctionnement pédagogique**

- Fourniture scolaires : 29,88 €/élève « maternelle » ou « élémentaire »
- Animations et sorties pédagogiques : 2,74 €/élève « maternelle » ou « élémentaire »
- Livres et fichiers : 3,50 €/élève « maternelle » ou « élémentaire »
- Transports collectifs : 104 €/classe

L'ensemble de ces participations s'élève à 18 089,88 €.

✓ **Classe de découverte - école élémentaire Jacques Prévert**

69 élèves de CM partiront à Crest-Voland du 12 au 18 mai 2013.

La participation de la commune s'élève à 2 425,35 €, soit 35,15 €/enfant.

✓ **Participation au fonctionnement - école Sacré Cœur**

La commune participe de façon égale au fonctionnement des écoles publiques et privées. La participation est calculée sur la base des coûts de fonctionnement 2012 des écoles publiques :

Dépense moyenne par élève =

- 910,47 € en maternelle ;
- 320,24 € en élémentaire.

Ainsi la commune verse une participation de 66 389,35 € à l'école du Sacré Cœur, soit 44 613,03 € pour les 49 élèves de l'école maternelle, et 21 776,32 € pour les 68 élèves de l'école élémentaire.

BILAN RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

Les enfants et les familles sont de plus en plus demandeurs !

✓ **Restaurant scolaire**

En 2012, 52 806 repas ont été servis, soit 316 par jour en 2012, c'est à dire que plus de 80 % des enfants mangent à l'école. Cette année, le nombre de repas augmente encore.

Parions que la qualité des repas et des animations, et le prix attractif voulu par la municipalité (de 1,80 € à 3,72 € selon le quotient familial) jouent un rôle.
Notons que le prix moyen des denrées alimentaire est en baisse grâce à une gestion judicieuse (1,33 € en 2012 contre 1,60 € en 2011), et que le prix du repas inclut également les frais annexes (fluides) et le coût des personnels (cuisine et animation).
La commune participe à hauteur de 1,83 € par repas (96 407,47 € par an pour une dépense globale de 296 051,50 €).

✓ **Garderie**
Fréquentation en augmentation aussi : entre 15 % et 17 % des enfants viennent le matin, autour de 50 % restent le soir.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2013

Présents ou représentés : 19 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

REPORT EN 2014 DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Voté à l'unanimité, le report de la réforme des rythmes scolaires devra permettre de bâtir un projet cohérent. Le conseil suit ainsi le souhait exprimé, lors d'une réunion de concertation avec l'ensemble des partenaires impactés par la réforme (écoles, périscolaire, associations, école de musique...) et l'avis des conseils d'école. Un comité de pilotage est constitué pour élaborer le Projet Educatif Territorial avant fin décembre 2013.

DENOMINATIONS DE RUES ZAC ILE DE BOIS

20 nouvelles rues vont recevoir leur nom. Les noms de ces rues s'inspirent de scientifiques et d'inventeurs, hommes et femmes.
Le conseil a adopté à l'unanimité les propositions faites par la commission « Cadre de vie – Urbanisme » :

1	Des frères Montgolfier	inventeurs français, constructeurs des montgolfières, ballons à air chaud
2	Jacqueline Auriol	première femme pilote d'essai en France
3	Hélène Boucher	aviatrice française ayant battu de nombreux records de vitesse
4	Clément Ader	un ingénieur français, pionnier de l'aviation
5	Louis Pasteur	scientifique français, chimiste et physicien de formation, pionnier de la microbiologie
6	Madeleine Bres	première française à obtenir le diplôme de docteur en médecine
7	Marie Curie	physicienne et chimiste française
8	Ambroise Paré	chirurgien et anatomiste français
9	Joseph Marie Jacquard	inventeur français du métier à tisser semi-automatique
10	Herminie Cadolle	créatrice du premier soutien-gorge
11	Marie Harel	inventrice du camembert
12	Des frères Lumière	inventeurs qui ont déposé plus de 170 brevets, essentiellement dans le domaine de la photographie
13	Jeanne Dumée	astronome et auteur française
14	François Arago	astronome, physicien et homme politique français
15	René Descartes	mathématicien, physicien et philosophe
16	Emilie Du Châtelet	mathématicienne et physicienne
17	Henri Poincaré	mathématicien, physicien, philosophe et ingénieur
18	Sophie Germain	mathématicienne
19	Louis Braille	inventeur du système d'écriture tactile à points saillants
20	Marguerite Perey	chimiste et physicienne

CENTRE BOURG

✓ **Etude d'impact**
Le conseil a voté à l'unanimité la mise à disposition du public du 3 au 18 avril de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de la ZAC du centre-bourg, ses compléments et l'avis de l'autorité environnementale. Des observations ont été consignées sur un registre.

✓ **Construction de la nouvelle mairie**
19 POUR ; 6 abstentions (opposition)
La commune a désigné la Sadiv comme aménageur de la ZAC du centre-bourg le 12 mars 2012. L'aménageur réalise des équipements publics (voies, espaces verts...). La nouvelle mairie sera cependant réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Gilles. Le maire signera la convention correspondante en sa qualité de représentant de la collectivité et en sa qualité de maître d'ouvrage et constructeur.

CONSEIL MUNICIPAL

HALL DE PÉTANQUE TOIT PHOTOVOLTAÏQUE

Avec 19 voix POUR et 6 abstentions (opposition), le conseil a confié la mise en place et l'exploitation à la société GreenEnergie (filiale d'Armogreen). La durée de la concession a été fixée à 20 ans.

INONDATIONS

Les inondations intervenues récemment dans certains secteurs de Saint-Gilles ont fait l'objet, entre autres, d'un échange hors délibération, en questions diverses.
Dans une seule nuit 48 mm de pluie ont été mesurés. C'est une quantité exceptionnelle. Les travaux en cours ont pu certainement être un facteur aggravant. La Sadiv, aménageur de la zone concernée sera chargée d'étudier des mesures compensatoires pour parer autant que possible à des incidents futurs de ce genre.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2013

Présents ou représentés : 20 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

LE CENTRE-BOURG

✓ ZAC CENTRE-BOURG

Le projet a reçu le feu vert.

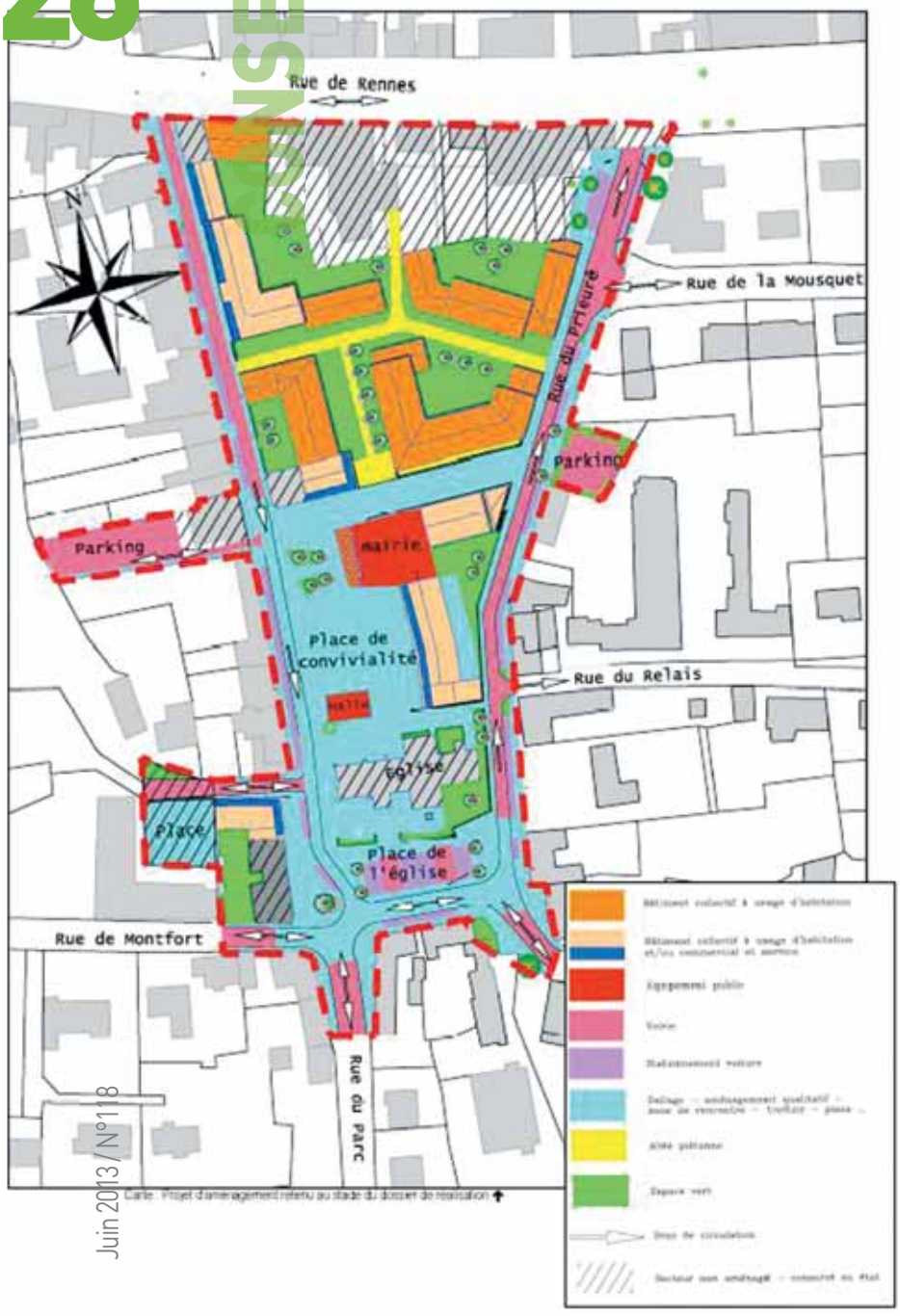

Carte : Projet d'aménagement retenu au stade du dossier de réalisation

Bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact : approbation par 20 voix POUR et 6 voix CONTRE

Le dossier comprenant l'étude d'impact initiale de 2009, ses compléments réalisés après le dossier de création, et l'avis (favorable) de l'autorité environnementale, a été mise à disposition du public du 8 au 22 avril 2013. Plusieurs observations portaient sur les parkings, la relocalisation des commerces, mais aucune ne concernait ni l'avis de l'autorité environnementale, ni l'impact de la création de logements, ni l'impact de la création des équipements publics.
Pour plus de détails, le dossier peut être consulté en mairie (horaires habituels) ou sur notre site : www.saint-gilles35.fr/ZAC_centre_bourg.asp

✓ ZAC CENTRE BOURG

Les travaux pourront commencer

Dossier de réalisation : approbation par 20 voix POUR et 6 voix CONTRE

La création de la ZAC du centre-bourg avait été votée le 7 juillet 2009, en février 2012 le conseil municipal a désigné la SADIV comme aménageur. Actuellement, il s'agit de la réalisation de cette ZAC. Le dossier présente des équipements publics (rues, voies, espaces verts et place), le programme global des constructions, des modalités de financement et le complément d'étude d'impact.
Les équipements publics sont notamment les rues du centre et du Prieuré, une nouvelle voie mixte est/ouest, une place près de la future mairie, parkings, réseaux divers, éclairages, espaces verts...

PERSONNEL : création de deux emplois saisonniers cet été

À l'unanimité, le conseil municipal a décidé de créer deux emplois cet été pour compléter l'équipe technique.

Tirage au sort de jurés d'Assises 2014

Conformément à la loi, 9 noms ont été tirés au sort sur la liste électorale.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2013

Présents ou représentés : 19 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

COMPTES DE LA COMMUNE

✓ **Un résultat positif**

Voir article dans la rubrique «Finances» de ce numéro, page 5.

Notons que l'opposition a voté POUR le compte de gestion du receveur de la commune, mais s'est abstenue sur le compte administratif qui est pourtant strictement identique.

COMPLEXE SPORTIF AU SABOT D'OR

✓ **Léger retard pour la construction des vestiaires**

Suite à la défection d'une entreprise, les travaux prennent un léger retard : fin des travaux prévue à la fin juillet.

CRÉATION DE 2 EMPLOIS AVENIR

Unanimité

Ce type d'emploi doit favoriser des jeunes à la recherche d'emploi sous certaines conditions (recherche depuis longtemps, absence de qualification ou origine de quartiers défavorisés).

La commune crée deux emplois : 1 poste d'assistant de communication et d'animation, 1 poste d'agent des espaces verts.

CULTURE

✓ **Tarifs stables pour les spectacles du Sabot d'Or**

Unanimité

Comme l'année dernière la fourchette des tarifs sera : 18 à 25 € (catégorie A) ; 12 à 17 € (catégorie B) ; 5 à 11 € (catégorie C)

Plusieurs tarifs réduits :

- carte « Sortir ! » 4 € ;
- abonné (à partir de 3 spectacles) = tarif réduit – 1 € (A et B), tarif réduit (C)
- - 25 % pour des jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, résidents des établissements du CIAS, groupes de + 10 personnes ;
- - 10 % comités d'entreprise.

✓ **Danse et Théâtre : augmentation + 2 %**

19 POUR, 6 abstentions

Comme tous les tarifs de la commune, les tarifs de ces activités seront augmentés de 2 % pour tenir compte de l'augmentation du prix des fluides (électricité, chauffage...).

Danse : 129 € (4-5 ans) ; 153 € (6–12 ans) ; 180 € (12 ans et plus).

Stages : entre 10 et 20 € selon l'âge et la durée.

Théâtre : 150 €

Les paiements peuvent s'effectuer en trois fois, les chèques vacances sont acceptés.

INTERCOMMUNALITÉ

✓ **Laillé a rejoint Rennes Métropole**

Unanimité

Le conseil a approuvé le transfert des charges à Rennes Métropole qui accompagne cette adhésion.

Ulrike Huet,
adjointe à la vie culturelle et à la communication

PRO à PRO
LE GOÛT DE L'ENGAGEMENT
Des Professionnels de la Restauration Hors Domicile
BOISSON EPICERIE NON AL. FRAIS
02 99 55 74 11
saintgilles@proapro.fr
www.propapro.fr

Photo Passion Pacé
02.99.60.18.35
www.photo-passion-pace.fr

400 ENFANTS ONT ÉCOUTÉ PIERRE ET LE LOUP

Ce 28 mars 2013 restera gravé dans les petites têtes blondes et brunes. L'Orchestre Symphonique de Bretagne, sous la baguette de Darrel Ang, était venu au Sabot d'Or à Saint-Gilles spécialement pour eux. Le récitant Richard Dubelski et la musique magique de Serge Prokofiev les transportaient dans le monde merveilleux de ce conte musical universel où Pierre et le petit oiseau, aidé du chasseur, sauvent le canard du méchant loup.

Tout un parcours *«A la découverte du concert»* leur avait permis au préalable de découvrir l'orchestre, l'opéra à Rennes, d'échanger avec les musiciens. Cette expérience était relayée à l'école par l'équipe pédagogique et les DUMistes (intervenant musique).

Les enfants étaient ainsi bien préparés lorsqu'après le concert le jeune et déjà célèbre chef d'orchestre et le récitant, comédien, metteur en scène et compositeur de métier, se sont prêtés au jeu des questions réponses : ***«Comment les musiciens savent-ils quand ils doivent jouer ? Pourquoi un chef d'orchestre a-t-il une baguette ? Comment on devient musicien ? Comment faites-vous pour que le texte corresponde à la musique ?...»*** Pour les deux professionnels, c'est le travail, la clé de la réussite. Comme à l'école il faut apprendre, répéter, savoir écouter, s'écouter, se corriger.

Le soir, la salle accueillait plus de 500 personnes en représentation publique.

U. Huet

RETOUR SUR LA SAISON

RETOUR EN IMAGES SUR LES SPECTACLES

2012/2013 AU SABOT D'OR

« FUNGO OU L'AMOUR DES MOTS » ET « BÉRENGÈRE KRIEF »

Séance de dédicace après le spectacle.

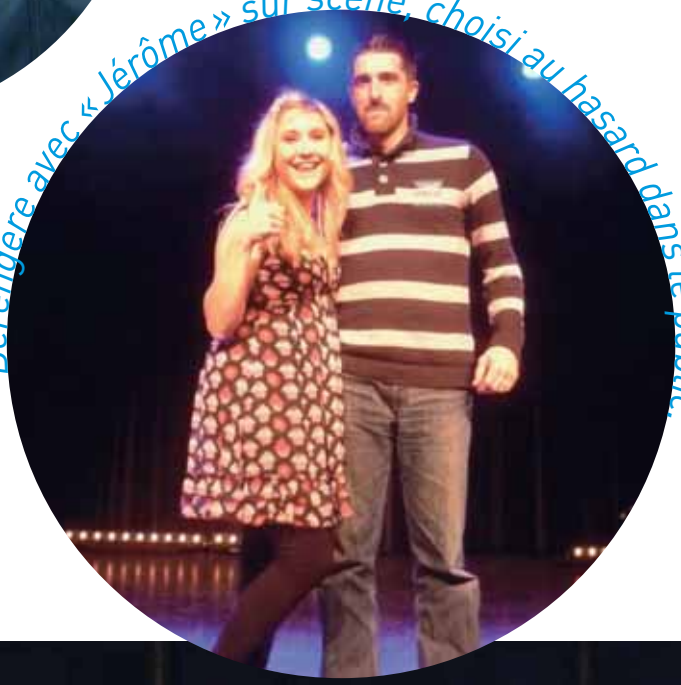

Bérengère avec « Jérôme » sur scène, choisi au hasard dans le public.

Le public en délire pour la photo prise par Bérengère Krief elle-même.

SAMEDI 25 MAI : BALADE CONTÉE AVEC XAVIER LESÈCHE : UN MOMENT NATURE ET CULTURE TRÈS AGRÉABLE

Savez-vous comment le seigneur de Saint-Gilles a perdu son troupeau de vaches, puis son troupeau de brebis ? Et quel rôle y joua le meunier du Moulinet ?
Non, et vous ne savez pas non plus ce que fit le meunier pour décider lequel de ses trois fils qu'il aimait tous les trois également, hériterait du moulin, ni non plus comment Mathurin le mal bâti réussit à épouser sa jolie Yolande ?
Ces histoires plus d'autres légendes ont agrémenté la promenade d'une cinquantaine de personnes qui ont suivi pour leur plus grand bonheur le conteur Xavier Lesèche le samedi 25 mai sous un soleil un peu frisquet, mais soleil quand même.
Si vous voulez en savoir plus, vous trouverez les textes de la légende de la Naissance de Merlin et le conte sur Mathurin à la bibliothèque de Saint-Gilles, ainsi qu'un enregistrement vocal que le conteur Xavier Lesèche a mis gracieusement à notre disposition.

BAL BAROQUE MASQUÉ AU SABOT D'OR

Coorganisé par l'Association Agora du Rheu, l'Ecole de Musique de la Flume et la municipalité de Saint-Gilles

Le samedi 1er juin, 150 personnes pour la plupart masquées et déguisées se pressent dans la salle du Sabot d'Or. Un bar et un petit buffet tenus par les parents d'élèves de la Flume les accueillent.
Les festivités sont ouvertes par un joli concert de musique baroque donné par les élèves de la Flume. Puis c'est l'heure d'ouvrir le bal. La compagnie des Fêtes Galantes, épaulée par des musiciens de la Flume, appelle le public à former un large cercle. La première danse commence : une Pavane - 2 pas lents, puis 4 pas rapides, en avant, en arrière ou en rond. Cela commence bien, ce n'est pas trop dur. Puis la danse du moulinet : quatre danseurs se mettent face à face ; on commence par une petite révérence, puis on tourne à deux, puis à quatre, une ronde à pas chassés termine cet exercice. Une grande farandole clôt le bal mêlant de petits sautillés, des pas chassés, des claquements dans les mains. C'est plus dur, on s'emmêle les pattes, et on rit beaucoup et de bon cœur. C'était une soirée très réussie, très appréciée. On recommencera volontiers.

Mercredi 29 mai, 18 h, place de la Closerie (devant la poste) de jolis sons de violons résonnent et attirent les curieux. La classe de violons de Magda Koroslczuk, professeur de violons à la Flume, a préparé cette surprise : le canon de Pachelbel joué à partir de deux balcons sonne bien dans ce cadre. L'animation s'est poursuivie à l'église où des élèves plus confirmés ont joué du Vivaldi et du Bach. Le public était ravi.
Merci pour cette harmonieuse animation, en préparation du bal baroque masqué !

RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE ENTRE LES NUAGES AU SABOT D'OR
DES ENFANTS DE MATERNELLE DÉCOUVRENT LE SPECTACLE VIVANT ET SES COULISSES

Accueillies en résidence au Sabot d'Or en avril et en mai 2013, Mariss Leduc et sa complice Isabelle étaient aussi satisfaites de présenter des extraits de leur prochain spectacle que les enfants de maternelle du Sacré Cœur étaient heureux de rencontrer les actrices et de pouvoir leur parler « pour de vrai ».
Les enfants étaient bien préparés, ils avaient lu en classe l'album OKILÉLÉ de Claude Ponti dont s'inspire la compagnie, et ils notaient les différences entre l'album et la pièce. Par exemple, dans la pièce le refuge de l'enfant rejeté est un rideau suspendu au fonds du jardin.
Ce tissu aérien permet de réaliser une performance acrobatique. « Comment tu fais ? », demande un enfant. « Je ma fais pousser des ailes », répond l'artiste. Cette réponse traduit bien la démarche choisie : la mise en scène facilite le voyage dans un univers imaginaire surréaliste permettant de transcender le manque d'amour.
Les peurs et menaces qui pèsent sur le petit Okilélé deviennent palpables par un magnifique jeu d'ombre suggestif. L'émotion créée ainsi permet à l'enfant de comprendre avec son cœur. L'accompagnement musical y joue également un grand rôle.
Cette pièce permet un travail sur la différence, sur les souffrances liées au rejet. La compréhension passe par l'émotion que procure le spectacle.

Une résidence - tout le monde y gagne

Une résidence permet aux artistes d'affiner leur spectacle sur une scène réelle, la rencontre avec les enfants, leur public, leur permet de vérifier si les options choisies ont l'effet voulu ou s'il faut ajuster certaines choses.
Pour les enfants, c'est la découverte du spectacle vivant. La représentation et surtout l'échange qui suit leur permettent de se rendre compte que, dans un spectacle, il y a de vraies personnes et qu'il faut beaucoup travailler pour réaliser les performances. Le monde artistique devient à la fois plus compréhensible et accessible.
Tout en favorisant la création artistique par la mise à disposition de notre salle, nous voulons aider ainsi les enfants à construire leur personnalité, par l'imaginaire, le rêve et la réflexion. On est loin ici d'une culture de consommation. Grâce à la fiction et l'interactivité, il y a une meilleure compréhension du monde réel.

U. Huet

SAISON CULTURELLE 2013/2014
LES PREMIERS SPECTACLES

Nous ouvrirons la saison avec une proposition détonante, issue de notre partenariat durable avec le festival du Grand Soufflet. En effet, nous aurons l'honneur d'accueillir la mexicaine Amanditita, surnommée "la reine de l'anarcumbia". Ses textes mélangent chroniques urbaines et humour noir posés sur une musique qui hybride cumbia et électro et en ont fait un personnage féminin incontournable en Amérique latine.

Comme chaque saison, nous laisserons la part belle au spectacle jeune public : «Pinocchio, d'après l'étrange rêve de monsieur Collodi», une folle histoire inspirée du célèbre conte, «Soyez polis», un spectacle composé de chansons et de textes de Jacques Prévert, ainsi qu'un spectacle dans le cadre de Marmaille.

Sciences : cette année, le festival des sciences nous proposera une animation sur l'archéologie. Un exposé, suivi de plusieurs ateliers de pratique, permettra au public de découvrir l'une des techniques les plus couramment employées en archéologie aujourd'hui : la céramologie.

L'humour ne sera pas en reste avec le duo d'humoristes Garnier et Sentou. Leur spectacle très visuel mêlant l'absurde et le loufoque vous présentera des personnages et des histoires déjantés... Ils seront accompagnés du chanteur humoristique Emmanuel Urbanet en 1re partie. Membre des Joyeux Urbains depuis 15 ans, il a fait les premières parties d'Arnaud Tsamère au Casino de Paris.

Musique : l'Orchestre Symphonique de Bretagne reviendra pour la 3e année consécutive au Sabot d'Or, jouer cette fois «Impressions d'enfance», concert laissant place aux contes de fées, aux légendes et aux histoires qu'on raconte aux enfants à l'heure du coucher. Dans le rôle des conteurs, des musiciens impressionnistes tels que George Bizet, Albert Roussel, Maurice Ravel ou encore Claude Debussy et Jean Cras.

Danse : Inspiré du film West Side Story, le spectacle «West Side Memory» de la compagnie Gregoire & Co traverse des questionnements à la fois esthétiques, sociaux, politiques et toujours contemporains. Un travail de médiation sera proposé aux élèves de l'école municipale de danse.

Voici donc un avant-goût de la saison culturelle 13-14, qui sera complétée par encore quelques spectacles. Bientôt l'intégralité de la programmation sera disponible sur notre site internet www.saint-gilles35.fr et dans vos boîtes aux lettres fin août.

En complément de la programmation municipale, plusieurs associations comme Les Planches à Sel et les Flagrants Délires, proposeront également des spectacles.

C. Roulin

PRÉSENTATION DE LA SAISON EN MUSIQUES ET EN IMAGES LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013 À 19 H AU SABOT D'OR

DÉBUT JUIN

Les Saint-Gillois se sont familiarisés avec le nouvel emplacement et le nouveau look de la bibliothèque ; et ils la plébiscitent presque : 60 nouveaux adhérents depuis l'ouverture des nouveau locaux ! Bon vent et bonne continuation à l'équipe qui l'anime !

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
LE 17 AVRIL 2013

UN BÂTIMENT TRÈS RÉUSSI

Une foule dense et curieuse se pressait mercredi soir 17 avril dans la nouvelle bibliothèque 12 rue de Rennes. *«C'est beau ! C'est agréable ! Quelles jolies couleurs lumineuses !»* fusent les exclamations. C'est indéniable, les nouveaux locaux sont accueillants et clairs : *«L'architecte, Mme Soubeyrand, a réussi une belle harmonie entre le bâti ancien et l'extension moderne»*, se félicite le maire, Jean-Michel Busnel. Au passage il a remercié tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce bel ensemble : professionnels du bâtiment et services techniques municipaux.

LIEU DE RENCONTRE ET D'INTERACTIONS

«La bibliothèque représente un organe essentiel dans la cité», souligne-t-il, *«elle est un lieu d'interactions entre les écoles, le centre de loisirs, le PIJ et le monde des adultes, par le biais du livre. Car le livre, élément indispensable de la construction de la personnalité de l'enfant permet non seulement la communication d'information et la transmission du savoir, il incite aussi au rêve et nourrit l'imaginaire. L'étonnement d'un tout petit devant les premières images, l'attention d'un groupe d'enfants, voire d'un groupe d'adultes, face à un conteur ou la surprise apportée par un poète ou un écrivain, sont d'autant de joies que doit nous réserver cette bibliothèque.»* Et il exprime son souhait que la bibliothèque, par son travail, ses animations, continue à favoriser le lien social.

UN RÉSEAU EFFICACE, UN FONDS RICHE, PRÊTS EN CONSTANTE AUGMENTATION

La bibliothèque fait partie du réseau de médiathèques du SYRENOR. Ainsi les 500 abonnés saint-gillois ont accès à près de 46 000 ouvrages dont 9 000 à Saint-Gilles. *«Nous avons aussi des romans en gros caractères signalés par un logo 'lunettes', environ 500 CD, 21 abonnements à des revues enfants et adultes et quelques livres audio»*, précise Marie-Thérèse Ernoult, déléguée à la lecture publique à Saint-Gilles.

Depuis la création du réseau, les ouvrages transportés par navette d'une commune à l'autre sont passés de 713 en 2002 à 6 391, en plus des 113 000 livres empruntés par les 4 206 lecteurs inscrits dans le réseau en 2012. *«C'est un très beau résultat !»*, se félicite Robert Surcouf, vice président du Syrenor.

UNE BIBLIOTHÈQUE ANIMÉE PAR DES PROFESSIONNELS ET DE BÉNÉVOLES

Françoise Rabin la bibliothécaire, secondée depuis peu par Adeline Vescovo, coordonne le travail des 30 bénévoles (entretien des livres et permanences), organise les animations. *«La municipalité est bien décidée à donner tous les outils nécessaires au travail de Mme Rabin et de Mme Vescovo et des bénévoles afin de rendre cette bibliothèque attractive, agréable, efficace et ouverte sur le monde et les technologies médiatiques modernes»*, dit le maire en remerciant chaleureusement toute l'équipe et l'élue *«qui s'investit sans compter pour assurer le fonctionnement optimal de cet équipement»*.

LE LIVRE – UN BIEN CULTUREL ET NON UNE MARCHANDISE COMME LES AUTRES

C'est avec force que le député Marcel Rogement a défendu l'exception culturelle et en particulier le livre qui *«permet d'établir la distance nécessaire à la création de la pensée, et donc à la création de sa propre pensée, à la création de sa propre personnalité»*. Il a rappelé la bataille de la France pour exclure les biens culturels des règles communes des négociations commerciales, car c'est cette *«exception culturelle qui permet à chaque pays de pouvoir sauvegarder sa culture et la faire vivre»*. Et de conclure avec emphase : *«Par cette bibliothèque vous offrez, à vos concitoyens, un lieu de résistance qui permet à chacun de sentir le souffle des cultures du monde entier»*.

«VENEZ, REVENEZ, SOYEZ CURIEUX, RÊVEZ, ET SURTOUT, FAITES-VOUS PLAISIR»

C'est par ces mots que Madame Rabin a invité le public à s'approprier encore plus ce lieu. Après avoir remercié Emmanuel Cerisier, illustrateur et peintre, pour l'exposition de ses belles planches illustrant l'histoire de l'explorateur Laperouse à l'époque de Louis XIV, Jean-Michel Busnel conclut : *«Ce jardin de lecture offrira les conditions paisibles et reposantes d'accueil pour transmettre le plaisir de lire ou le plaisir de regarder des images, d'écouter, de rêver ou d'imaginer»*.

Ulrike Huet

ABONNEMENTS

Une carte individuelle et permanente. L'inscription est valable 12 mois. **Elle est gratuite pour** les moins de 18 ans, les étudiants de moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi. **L'inscription pour 2013** est de : 6,70 € pour un adulte et 11,50 € pour une famille (à partir de 2 adultes vivant sous le même toit). Elle est gratuite pour 1 an pour toute personne ou famille nouvelle arrivante dans la commune et nouvellement inscrite dans le réseau sur présentation du justificatif remis à la mairie.

OPPOSITION

ZAC « CENTRE BOURG »

Le 29 avril 2013, la majorité a voté l'approbation du dossier de réalisation de cette ZAC. Notre position sur ce projet :

Un périmètre de ZAC inadapté : depuis le début, nous considérons que le périmètre de la ZAC arrêté par la majorité municipale est trop petit. Il est inadapté au regard des enjeux et des objectifs d'une telle opération :

- ✓ produire des logements pour accueillir des habitants dans une perspective de cohésion et de mixité sociale ;
- ✓ satisfaire les attentes et les besoins de la population en termes de logements, d'équipements publics et de services ;
- ✓ proposer une opération de développement urbain cohérente et de qualité permettant de concilier cohésion sociale et exigences environnementales ;
- ✓ valoriser l'image de la commune et renforcer son attractivité.

Pour apporter une réponse satisfaisante à ces ambitions, nous pensons **qu'il faut concevoir un projet orienté vers le long terme et les générations futures...** C'est pourquoi, nous avons toujours plaidé pour un périmètre de ZAC plus large, étendu à l'ouest et au nord du périmètre actuel. Au-delà de la dimension qualitative de cette opération, cette approche aurait permis d'accroître de manière significative la production de SCHON (surface commercialisable hors œuvre nette) et donc de faire des économies d'échelle en mutualisant et en lissant les coûts d'aménagement sur des surfaces commercialisables plus importantes. Cette orientation aurait permis de dégager des marges financières pour favoriser :

- ✓ la création d'infrastructures permettant de répondre aux défis énergétiques et environnementaux ;
- ✓ la réalisation d'équipements publics adaptés aux besoins de la population ;
- ✓ la création et l'aménagement d'espaces publics de qualité.

Une opération qui ampute durablement les marges financières de la commune : le budget prévisionnel de la ZAC est en 2013 de 4 420 000 €. La participation communale votée s'élève à 1 440 000 €. Nous comprenons le principe d'une participation financière communale à ce type d'opération généralement toujours déficitaire. Le problème est de savoir à quel niveau doit-on positionner le niveau de la charge financière communale. À ces 1 440 000 €, s'ajoutent les dépenses induites par le projet :

Le total des dépenses induites supportées à terme par la commune s'élèvera donc à 3 922 000 €

Dépenses supportées par la commune	Coûts estimés en 2012
Construction d'une nouvelle mairie.	3 300 000 €
Acquisition du 18 rue de Rennes (délocalisation de la bibliothèque).	200 000 €
Acquisition d'une cellule commerciale à « La Closerie » pour la poste.	110 000 €
Acquisition de la maison Baucher pour la réalisation des places de stationnement 172 000 + 3 000 € de construction par place de parkings créées (hypothèse 16 places) + 50 000 € de frais de démolition estimés.	270 000 €
Acquisition de l'emprise foncière pour la réalisation des places de stationnement au 15-17 rue du centre + 3 000 euros par place de parkings créées (hypothèse 14 places).	+ 42 000 €

auquel il faut rajouter 1 440 000 € de participation communale **soit un total de 5 362 000 €** (auxquels s'ajoutent la halle et l'achat des parcelles pour la construction de parking rue du centre non budgétée à ce jour).

De nombreuses questions aujourd'hui sans réponse : la mise à disposition de l'étude d'impact a suscité plusieurs observations de Saint-Gillois notamment des commerçants directement impactés par l'opération. Au vu de ces remarques, nous avons regretté en conseil municipal, le déficit d'informations et la confusion qui règnent aujourd'hui sur :

les conditions de la relocalisation des activités commerciales,

les modalités d'indemnisation des préjudices subis (dépossession de biens, éviction, pertes de chiffre d'affaires durant la période de réalisation des travaux...),

le phasage et le calendrier des travaux. Sur ce point, nous avons constaté qu'il y avait une incohérence entre le phasage des travaux qui doit s'achever en 2022 et la durée du contrat de concession consenti à la SADIV qui lui doit se terminer en 2020.

Cette façon de procéder génère pour les commerçants des incertitudes quant à la pérennité de leurs activités et se traduit par une absence totale de visibilité sur leur devenir professionnel à moyen terme. Aussi, nous souhaitons ardemment que des réponses adéquates soient proposées aux personnes concernées le plus rapidement possible.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Notre devise : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs éléments y contribuent. Examinons-en deux :

CULTURE ET LOISIRS POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Convaincus que les loisirs, pratique d'un sport, de la danse, de la musique, participent à l'épanouissement de la personne et lui permettent de nouer des relations avec d'autres, de sortir de l'isolement, de lisser du lien social, nous avons adhéré sans hésiter au dispositif « Sortir » initié par Rennes Métropole.
La carte « Sortir ! » lancée en 2010 permet de pratiquer des loisirs ou de fréquenter des spectacles à tarifs très réduits. Elle est attribuée sur critères sociaux. À Saint-Gilles, les dossiers sont instruits au PIJ (à la Grange).

Depuis que nous avons adopté ce dispositif pour Saint-Gilles à la rentrée 2012 pour les activités municipales comme la danse et le théâtre et bien sûr pour les spectacles au Sabot d'Or, plusieurs associations ont adhéré. L'association ne perd rien, car la différence entre le prix régulier et le tarif Sortir est pris en charge par un fonds commun, alimenté à 80 % par les communes et à 20 % par Rennes Métropole.

Tout au long de l'année, le nombre de personnes qui a eu recours à ce dispositif a augmenté. Jusqu'à 40 personnes qui n'auraient peut-être ni osé, ni pu se permettre ont ainsi participé à certains spectacles.
Nous continuerons à agir pour ouvrir culture et loisirs aux plus grand nombre.

BIEN VIVRE DANS EN ENVIRONNEMENT SAIN

Nous avons engagé la commune dans une démarche Zéro Phyto et nous pouvons être fiers des résultats obtenus (deux prix). Depuis 2008 c'est l'eau chaude qui est utilisée pour le nettoyage des espaces publics. Quelle meilleure façon pour préserver la santé de notre environnement, protéger par exemple les abeilles tellement indispensables à la survie des plantes, voire des hommes.
Nous continuerons à défendre cette philosophie et sommes convaincus que vous, les Saint-Gillois, comprenez et soutenez cette démarche.

La majorité au travail (réalisations depuis notre dérnier numéro) :

- ✓ salles communales rue de la Prouverie : ouverture prévue dès la rentrée ;
- ✓ extension du cimetière : Travaux terminés pour le génie civil ;
- ✓ bibliothèque : en service depuis avril ;
- ✓ avenue de l'ile des bois : ouverture à la circulation courant juin, après réalisation de l'enrobé définitif, dans le même temps réfection de la route de Cacé ;
- ✓ voiries rurales et urbaines : travaux de remise en état, rendus nécessaires par les conditions climatiques hivernales ;
- ✓ projet de mairie : début de travaux fin octobre début novembre ;
- ✓ ZAC centre bourg : consultation des entreprises de construction ;
- ✓ fleurissement d'été : en place
- ✓ extension du restaurant scolaire : dépôt du permis de construire ;
- ✓ jardin intergénérationnel : finitions et plantations en juillet dans le cadre du chantier jeunes.

Bonnes vacances à tous et à toutes !

Le groupe majoritaire

AMBULANCES RENNES OUEST
DEFFAINS Ludovic
MAUDET Patricia
VSL - TAXIS - AMBULANCES
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
Organisation complète d'obsèques
Monuments - caveaux - tous travaux de cimetière
12 rue du centre - 35590 ST-GILLES tél. 02.99.64.62.44 - 02.99.68.23.01

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Jean-Claude JAHIER
"ARTISAN"
Dépannage - Chauffage électrique - Isolation
Installation neuve et Rénovation
13, allée du Clos Margot - 35590 SAINT-GILLES - Tél./Fax 02 99 64 67 29

LE 8 MAI 2013
68e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Comme tous les ans, les anciens combattants de Saint-Gilles ont commémoré cette date. Pour ouvrir le repas, Madame Detchessahar, adjointe aux affaires scolaires, a transmis les salutations du maire, Monsieur Busnel, puis Madame Huet, adjointe à la culture et à la communication, a dit quelques mots sur l'importance ce cette commémoration et a invité à une conférence qui aura lieu le 11 novembre prochain :

« Le 8 mai est jour de fête depuis le 8 mai 1945, fin de la guerre et de l'occupation de la France par les troupes allemandes. C'était la fin de la collaboration, de l'humiliation, de la déportation de l'extermination, comme le dit Kader Arif (ministre délégué aux anciens combattants)dans sa déclaration de cette année.

Le 8 mai c'est aussi le jour de libération pour l'Europe toute entière. Libération d'un régime fasciste, qui chercha à imposer la fausse idée de l'inégalité entre les hommes. Nous savons où ces idées ont conduit : à l'extermination de millions de juifs, tsiganes, d'homosexuels et de malades mentaux, à la guerre qui a coûté la vie à des millions d'hommes et de femmes, à un chamboulement des frontières qui ont privé des millions de gens de leur patrie.

Le 9 mai

La libération de ce régime inhumain créa la chance de répartir sur une nouvelle base, celle des droits de l'homme, de la solidarité entre les peuples garantissant la paix. L'Europe devait devenir cette terre de paix. Et cela exigeait tout d'abord *"que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée"*. Et cela passait par *"des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait"*. C'est ce que disait **Robert Schuman** (ministre des affaires étrangères français) dans sa célèbre déclaration du 9 mai 1950.

L'Europe s'est construite peu à peu, comme l'a prédit Robert Schuman. Elle nous a valu 70 ans de paix.
Il y a 50 ans, en 1963, le **Général De Gaulle et Konrad Adenauer** ont signé le traité de l'Elysée *"qui allait ouvrir la voie à une amitié franco-allemande profonde et durable"* qui est *"l'un des ciments de la paix en Europe"* (Kader Arif).

Et pourtant cette Europe est de plus en plus décriée aujourd'hui, notamment par des groupes extrémistes, populistes qui prônent le chacun pour soi. C'est une voie dangereuse, celle qui peut aboutir de nouveau à la concurrence, l'agressivité, la haine de l'autre.
Face à la crise, seule la coopération et la solidarité peuvent nous aider. Ce n'est pas moins, mais plus d'Europe qu'il nous faut *"L'Europe manque d'un gouvernement économique"*, dit François Régis Hutin dans son éditorial du 9 mai en citant des économistes. Et plus loin en citant Bernard Guetta *"Il faut que les pays de l'euro se fixent un calendrier d'harmonisation fiscale et sociale ; développent une politique industrielle commune ; mutualisent leurs emprunts ; se dotent d'une défense commune pour réduire les dépenses militaires et solennellement annoncent qu'au terme de ce processus, l'union politique est leur objectif"*.

Nous aurons l'occasion de débattre de tout cela. Dès maintenant, je vous invite à la conférence que nous organiserons ensemble le 11 novembre. »

Ulrike Huet

FLUME : MUSIQUE À L'ÉCOLE

«Les oreilles en l'air» était le titre que l'école de musique de la Flume a choisi pour le rendez-vous annuel permettant aux enfants de chanter sur scène les morceaux préparés avec les Dumistes à l'école. C'est un moment festif et gai.
À Saint-Gilles, 334 écoliers répartis dans 14 classes à Jacques Prévert et au Sacré Cœur bénéficient de cet enseignement musical.

ACCUEIL DE DEUX NOUVEAUX AGENTS

ADELINE VESCOVO

Trois questions à Adeline Vescovo, qui épaulera Madame Rabin à la bibliothèque.

Adeline, vous êtes arrivée début avril à la bibliothèque de Saint-Gilles. D'où venez-vous ?

Je travaillais déjà et continue de travailler à la bibliothèque de Parthenay qui fait d'ailleurs partie du réseau Syrenor, tout comme celle de Saint-Gilles. Je n'y ai qu'un temps partiel, les heures de Saint-Gilles complètent un peu mon emploi du temps.

Quelles sont les tâches qu'on vous a confiées ?

Je participe à toutes les tâches qui se présentent. Ce mois-ci les animations avec les élèves des écoles élémentaires autour du manga nous ont bien occupées. Même s'ils y ressemblent, les mangas sont différents des BD européennes. Ils reprennent beaucoup d'éléments de la mythologie japonaise. Et le sens de lecture est l'inverse : on lit de gauche à droite, c'est le sens de l'écriture japonaise.

À quel projet travaillez-vous actuellement ?

Avec Madame Rabin nous préparons une animation pour les petits des maternelles. Nous voulons leur faire découvrir le nouveau local et les familiariser avec ce nouvel espace. L'animation se fera autour d'un tapis de lecture sur le thème du jardin. J'aime beaucoup participer à l'accueil des classes et à l'animation. C'est un travail très intéressant.

ANAÏS CAUDRON

Trois questions à Anaïs Caudron qui vient renforcer le service communication et l'équipe animation.

Anaïs Caudron, vous venez de signer un contrat «emploi avenir» avec la mairie de Saint-Gilles. Quelles étaient vos motivations pour candidater à ce poste ?

J'ai fait des études dans le domaine de la communication et je cherchais un emploi depuis quelque temps. Pendant mes études j'ai fait des stages qui m'ont beaucoup intéressé. Après mes études j'ai travaillé au Cercle Paul Bert. Ce travail très diversifié m'a beaucoup plu. Mais c'était un poste de service civique à horaire réduit. Parallèlement je me suis donc inscrite à la mission locale Pôle emploi. Or les employeurs possibles exigeaient toujours une expérience que je n'avais pas encore. Le contrat «Emploi d'avenir» de Saint-Gilles était alors une opportunité que j'ai saisie.

Quelles sont vos attentes et espoirs ?

Cet emploi me permettra d'enrichir mon expérience dans le secteur public et d'apprendre le fonctionnement d'une collectivité. En plus, les tâches qui me sont confiées et les formations que j'espère pouvoir faire, me permettront d'ajouter des nouvelles compétences à mon curriculum vitae.

Quelles sont vos tâches à Saint-Gilles ?

Je travaillerai dans le domaine de la communication pour 1/3 temps et sur les 2/3 restantes, je vais épauler le service jeunesse. Cela me plaît bien de diversifier mon activité.

U. Huet

ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE LA PIERRE BLANCHE

Le 4 mai les clochettes du muguet étaient en berne, mais cela n'a pas arrêté les joueurs de palets. En effet l'ACPB organisait son traditionnel concours à la Pierre Blanche, récompensé par de nombreux lots et coupes. Pendant ce temps, galettes, saucisses, crêpes, frites et sandwichs étaient aussi de la fête, et la buvette n'était pas en reste. Le midi un repas regroupait une quarantaine de convives attendant la reprise des hostilités.
La journée s'est terminée par la remise des prix aux vainqueurs d'un jour, malgré un soleil absent de la fête. Mais comme chacun sait à l'ACPB il est haut dans les cœurs.

Résultats des concours :
Le matin (24 joueurs) :
1er Pierre Even (L'Hermitage), 2e JC. Delabrosse (Montauban), 3e Alain Jolivet (Mordelles), 4e Duclos Dominique (Chartres).
L'après midi (37 équipes) :
1er Legendre / Clolus (Tremblay), 2e Legendre / Levrel (Monterfil), 3e Even / Berrault (L'Hermitage).

La planche à cadeaux de la tombola a été remportée par Norbert Loisel.

APE JACQUES PRÉVERT

Ces derniers mois, l'association des parents d'élèves était à pied d'œuvre. En effet, la désormais traditionnelle chasse a l'œuf s'est déroulée fin mars. Et ce fut un beau succès. Les enfants se sont amusés toute la matinée à chercher des œufs dans la cour des maternelles pour les plus petits et autour du foyer logement pour les plus grands. Le soleil ayant décidé de se montrer, les familles sont restées déjeuner dans la bonne humeur dans le square de la garderie. Parallèlement, l'APE a organisé un concours de dessin au sein de l'école. Les dessins ayant gagné au concours étaient exposés. Cette année, le thème était « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Ce sont les délégués de classe d'élémentaire qui constituent le jury du concours. Les enfants de maternelle, quant à eux, décorent le hall de l'école avec des dessins colorés. Ayant travaillé sur les saisons, il s'agissait d'une chasse aux œufs au printemps.
Au mois d'avril, les parents d'élèves se sont mobilisés pour soutenir l'école maternelle dans son projet autour du cirque. Ils ont en effet aidé les enseignantes en tenant un stand de restauration à l'entracte.
Et c'est maintenant la fête de l'école du 22 juin qui se prépare activement. C'est un évènement qui demande une forte mobilisation des parents pour assurer une belle fête aux enfants. Les stands de jeux, très nombreux cette année encore, ainsi que les buvettes demandent de nombreux encadrants. Le jour de la fête de l'école est très important pour tous les enfants qui peuvent profiter de leur école différemment. Les enfants de l'école maternelle défileront en début d'après-midi dans les rues de Saint-Gilles déguisés sur le thème du cirque. Les grands d'élémentaire qui le souhaitent pourront les accompagner et les soutenir en se déguisant eux aussi ! Si vous cherchez un parent membre de l'association des parents d'élèves, nous serons nous aussi déguisés... finissant ainsi l'année scolaire en beauté !
Quant à lui, le mille-pattes continue fièrement son chemin vers l'école. Ce pédibus permet aux enfants d'aller à pied à l'école tous les matins. Nous nous posons la question de l'ouverture d'une nouvelle ligne, des nouveaux logements près du Sabot d'Or et de l'Ile des Bois vers l'école. Si vous êtes intéressés, contactez nous.
Emmanuelle Frigout, présidente de l'APE Jacques Prévert.

APEL SACRÉ CŒUR

Braderie de l'APEL

Un nombre impressionnant de visiteurs pour cette cinquième braderie ! La braderie de l'école du Sacré-Coeur, organisée par l'association de parents d'élèves ; a connu un beau succès dimanche 17 mars, au Sabot d'Or.

Dès l'ouverture, à 8 h 30, une foule impressionnante attendait déjà devant l'entrée de la salle. Toute la journée, des visiteurs ont flâné devant les stands des 75 exposants présents et ont fait de bonnes affaires.

1933-2013 : L'école du Sacré-Cœur a 80 ans !

Pour cette occasion, nous proposons à tous les élèves, anciens élèves et professeurs (depuis l'ouverture de l'école en 1933) de se retrouver pour fêter cet anniversaire !

L'évènement aura lieu le dimanche 24 novembre 2013. Vous avez été élève ou professeur, vous connaissez des personnes qui l'ont été, ou tout simplement vous voulez nous aider pour préparer cette journée, merci de nous contacter par mail à cette adresse : 80 ans.sacrecoeur@orange.fr ou par téléphone au 06 16 23 21 90.

Nous sommes à la recherche de photos, listes d'élèves ou tout autre document.

ACCUEIL DE LOISIRS

« L'ÎLE AUX ENFANTS » ET TRIBU 10-14

Voici un bilan des activités proposées par l'accueil de loisirs et la tribu 10-14, durant les mois de mars, avril et mai.

En mars, le thème était sur les géants et lilliputiens. Les enfants ont confectionné des tableaux « Quand je serais grand… », des pantins miniatures à partir de photos d'enfants et ont participé à un concours de maquettes de villages. Il y avait aussi le rendez-vous jeunesse sur le thème de la gourmandise : les enfants ont réalisé une maison « Hansel et Gretel » en pain d'épice et créé le décor de la forêt en gâteaux et bonbons. De plus, les anims en scène ont proposé un spectacle aux enfants en accord avec les RDV Jeunesse.

En avril, on change d'univers et place à la magie. Le centre est même décoré selon le monde d'Harry Potter. Un tournoi de Quidditch est organisé, en plus cool bien sûr ! Durant les vacances de printemps, de nombreux enfants ont pratiqué l'activité découverte poney tous les matins pendant 5 jours. Une sortie cinéma pour voir « Les Croods » a été organisée la 2e semaine des vacances. La tribu 10-14, ouverte pendant les vacances, a permis aux enfants de découvrir de nouveaux jeux originaux, de faire du golf au Rheu, de participer à l'animation « Intervilles » au Cap Malo Multisports. Ils ont aussi créé un mini film « Bref » qui est disponible sur le site internet.

En mai, toujours sur le thème de la magie, les enfants ont vu un spectacle de magie « Goufignols » au Sabot d'Or, suivi d'ateliers avec les artistes du spectacle l'après-midi pour apprendre quelques tours de magie.

Cet été, les habituels mini-camps Poney et Gayeulles sont reconduits en juillet et le centre sera fermé du lundi 5 août au vendredi 16 août inclus. Réouverture le lundi 19 août. La fête du centre aura lieu le vendredi 30 août pour conclure ces activités d'été : spectacles mis en scène et joués par tous les enfants et pot de l'amitié pour les parents. Visitez notre site internet : http://centredeloisirsstgilles.e-monsite.com/ pour avoir plus d'informations et de photos.

SECTION BASKET

Le 3e tournoi féminin de basket (en partenariat avec l'Euro-Pacé qui organise le tournoi depuis 29 ans) s'est déroulé les 23 et 24 mars à Saint-Gilles. Les rencontres entre les dix équipes (Tunisie, Espagne, Algérie, Pologne, Tchéquie, Canton de Mordelles, Guadeloupe, Avenir de Rennes et CO Pacé) ont vu la victoire en finale de la Guadeloupe face au canton de Mordelles sur un score de 34 à 21. Ces deux journées ont été riches en animations avec en marge du tournoi des groupes Chinois et Polonais de musique folklorique, une troupe de danse hip-hop, des démonstrations de la section de self-défense, un harlem shake, la dédicace des joueurs de l'URB et la visite surprise de la médaillée des JO de Londres : Jennifer Digbeu. L'animation a été menée tambour battant par Jean-Michel Thébault. Les co-présidentes Lénaick Morin et Sylvaine Levacher de la section basket de L'US Saint-Gilles, et Nathalie Cohan (chargée de l'hébergement) remercient toutes les familles qui ont accueilli des basketteuses, des danseuses ou des coachs lors du tournoi de basket de l'Euro-Pacé. Nous tenons également à féliciter les trois joueurs de l'US Saint-Gilles (Amélina Garçon, Mathieu Blaize et Mathis Hamelin) qui ont porté haut nos couleurs du canton de Mordelles en participant à ce tournoi. Merci également à tous les bénévoles, aux six élèves de la Lande du Breil qui ont travaillé sur le tournoi depuis le départ, aux membres de l'USSG basket et à l'Euro-Pacé basket sans qui cette manifestation n'aurait pas été possible.

SECTION HAND

À l'heure des premiers bilans, cette saison 2012/2013 qui s'achève confirme encore une fois l'excellente santé de la section et conforte les dirigeants dans toutes les actions entreprises jusqu'à présent. Quelques chiffres clés et moments forts de cette saison :

Une section en pleine expansion : nombre d'adhérents toujours en progression (153 adhérents répartis en 12 équipes), développement de la pratique « au féminin » avec la création d'une nouvelle équipe « moins de 10 ans féminines », 108 jeunes qui défendent tous les week-ends les couleurs de l'USSG dans leurs championnats départementaux respectifs. À noter que pour sa 1re année d'existence, l'équipe 1 des seniors masculins, en terminant en tête de son championnat, devrait accéder à l'échelon supérieur et évoluera en championnat Honneur Départemental la saison prochaine ;

Une formation des jeunes toujours plus efficace et reconnue : attribution du label Bronze « École de hand » & label Bronze « École d'arbitrage » par la FFHB, participation aux détections organisées par le Comité d'Ille-et-Vilaine (le gardien de but des « moins de 14 ans masculins » est un titulaire à part entière de l'équipe d'Ille-et-Vilaine) ;

Une véritable vie de club : participation « Sandball » à Rennes et le dimanche 2 juin 2013, tournoi fin de saison, véritable « fête du handball » pour une journée de sport et de convivialité autour du hand. Le bilan de la journée est extrêmement positif : conditions météo favorables qui ont ainsi permis au tournoi de se dérouler exclusivement en plein air, 26 équipes « adultes », 6 équipes « moins de 14 ans », 6 équipes « moins de 12 ans » et une quinzaine d'enfants « école de hand » (soit environ 200 joueurs) ont ainsi pu s'adonner à la pratique du handball sur herbe.

Un réel investissement : la réussite de cette saison doit beaucoup à l'équipe de bénévoles investie tout au long de l'année mais aussi aux parents et partenaires (essentiellement locaux) pour leur aide et leur soutien

Renseignements, contact : Stéphane Ozenne au 06 18 85 26 01 ou ussg-handball@neuf.fr

SECTION BADMINTON

Pour la saison 2012-2013, la section badminton Les Accrobads de l'USSG compte 52 adhérents, dont 17 licenciés FFBaD.

Compétition :
Pour sa 2e année en championnat départemental Codep35, le club a inscrit 2 équipes (D5 et D4), soit 17 compétiteurs. L'équipe qui est montée l'année dernière, accède à nouveau à l'échelon supérieur (D3). C'est une très belle performance, car sans entraîneur cela démontre toute l'assiduité aux entraînements et la qualité de ces joueurs. L'apport d'un coach pour la saison 2013-2014 sera vraiment un plus pour tous les licenciés et les adhérents de la section.

Loisir :
Sous la houlette de Frédérique et Yann B., plusieurs rencontres interclubs se sont déroulées, d'octobre à juin, dans une bonne ambiance. Cette année, nous recevions un club ou nous nous déplacions chez celui-ci (environ 15 clubs), mais la formule qui existe depuis une bonne dizaine d'années fera l'objet la prochaine saison d'une réflexion pour réaliser des plateaux (un club recevant deux ou trois clubs avoisinants).

Les manifestations :
- ✓ La 5e édition du tournoi « Le Printemps des Accrobads » s'est déroulée le dimanche 17 mars avec trois tableaux de doubles (Femmes - Hommes - Mixtes) de catégories non-classées, D4-D3. Toute la journée, 102 joueurs (51 équipes de doubles) ont participé dans un esprit sportif, convivial et familial (ainsi que 43 enfants de 3 à 14 ans se sont initiés à l'atelier « Bad-loisir »). Sous la houlette de « Chéchène », c'est une trentaine de bénévoles-adhérents qui ont grandement contribué à la réussite de celui-ci.
- ✓ Les 4 tournois internes ont apporté une dynamique de groupe et la joie partagée d'échanger le volant toute une soirée. D'ailleurs, quelques joueurs se sont illustrés ces soirs-là : Les irréductibles que sont Jojo, Patrick, Thithi, Aurore, Romain... Et les deux grands gagnants : Sergio et Aymeric ! Un grand merci aussi à Fabien pour ses excellentes... pâtisseries !!!
- ✓ Plusieurs tournois (inscription libre) ont été remportés par nos compétiteurs ;
- ✓ Participation à la section course à pied de l'USSG (semi-marathon : Patrice et David / la populaire : Samuel A. - Serge et Christophe).

Bilan :
Un p'tit clin d'œil à Thierry L.D., Céline T., Romain F., Michel L. (les anciens Accrobads) qui ont décidé d'arrêter à la fin de cette saison et un nouveau bureau va être composé avec de nouvelles perspectives sportives (entraîneur, école de badminton pour les 11-15 ans...).
Bonnes vacances ensoleillées à vous toutes et tous !
Vive Les Accrobads, Les Rouge et Noir !

Menuiserie - Agencement - Décoration
Menuiseries extérieurs mixte - bois - alu - PVC
Coordination de travaux
Réseau Artisans tous corps d'état
Yann Brémaud
CUISINE - PLACARD - PARQUET
BUREAUX - MAGASINS - CHR (restaurant)
AMENAGEMENT - RENOVATION
EXTENSION - COMBLES, etc...
yann.bremaud@cegetel.net - Tél. 02 99 64 67 95 - Port. 06 61 79 16 88
1, rue du Clos Michel - 33590 ST GILLES

H L Plomberie & Chauffage

Conception par Bains & Solutions

Depuis 10 ans, HL Plomberie & Chauffage est à votre service.
Toujours à votre écoute, la société lance un nouveau concept d'aménagement de salle de bain : Bains & Solutions.

L'équipe de Bains & Solutions pense et réalise des salles de bains selon vos souhaits et votre budget.
Nous vous proposons à la vente un large choix de produits sanitaires ainsi que carrelage et faïence.

Venez découvrir notre Showroom à Pacé et notre site internet

www.bainsetsolutions.fr

Retrouvez des Offres Promotionnelles chaque mois sur notre site.

Une salle de bain ... Une envie ... Un rêve : rendez-vous dans notre agence !

HL Plomberie & Chauffage - Bains & Solutions
8 Bd Dumaine de la Josserie 35740 PACE
Tél. 02 99 69 17 48 - Fax. 02 99 69 14 37 - E-mail: bainsetsolutions@gmail.com
Siret 752 802 926 00010 - APE 4649Z

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

STAEDTSBADER Rose, 10 mars - Lieu-dit Tramabon
RICO DAVY Justine, 10 mars - 11, rue de Cézembre
COULLON Théo, 12 avril - 8C, rue du Parc
VALLEE Louna, 16 avril - 8, rue Laurent Fignon
CANTIN BILLÉ Norah, 20 avril - 25B, rue de Rennes
ROSENBRUCH Manon, 10 mai - 4, rue de Cézembre
BUAN HUBERT Noélie, 12 mai - 15, rue d'Houat
LANDAIS Mathéo, 17 mai - Lieu-dit « Les Champs »
RÉMINIAC Ernestine, 14 mai - 9, rue de la Croix d'Alliance
MORVAN Abel, 25 mai - 6, allée Jacques Brel
PAYEN Juliette, 2 juin - 9 avenue de l'Ile des Bois
HUMBERT Violette, 8 juin - 9 avenue de d'Ile des Bois

MARIAGES

SHEVCHUK Elena et JAHIER Ludovic, 27 avril - 13, allée du Clos Margot
DELAUNAY Paméla et GUERRA Maxime, 18 mai - la Croix des Badiers
TEFFAH Amel et FADIER Alexandre, 25 mai - 13, rue d'Houat
PÉROUZE Sophie et MÉNARD Jean-Philippe, 15 juin - 6, rue Laurent Fignon

DÉCÈS

GUILLOREL Eugène, 9 mars - La Haye

Plombiers - Chauffagistes
SARL GUYON - LESAULT
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
DEPANNAGE
Entretien Dépannage et conseils
Installation / remplacement chaudières toutes marques, toutes énergies
Intervention rapide 6j/7 de 8 h à 18 h
Tél.: 09 66 92 79 44 / 06 30 98 32 70 - Mail : guyonlesault@orange.fr
SARL GUYON-LESAULT - Grebusson - 35590 SAINT-GILLES

Quédillac Peinture
Peinture – Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalement
7, rue des Aulnes - 35590 Saint-Gilles
Tél : 02 99 79 04 36 ou 02 99 06 02 66
quedillacpeintures35@orange.fr

L'AGENDA

✓JUILLET

Le 2 : Conseil municipal
Le 4 : Thé dansant au Sabot d'Or
L'amicale des danseurs
Le 5 : Inauguration du nouveau complexe sportif
Le 6 : Feu d'artifice à l'étang – Comité des fêtes
Le 11 : Thé dansant au Sabot d'Or
Noyal Musette
Le 14 : Thé dansant au Sabot d'Or
Danse et Loisirs du Grand Ouest
Le 21 : Thé dansant au Sabot d'Or
Club rennais de danse sportive
Le 25 : Thé dansant au Sabot d'Or
Club rennais de danse sportive
Le 30 : Don du sang, salle de la Grange
EFS Rennes

✓AOÛT

Le 25 : Thé dansant au Sabot d'Or
Les reines du musette
Le 30 : Fête du centre – Centre de loisirs
Le 31 : Ball-Trap – ACCA

✓SEPTEMBRE

Le 1 : Ball-Trap – ACCA
Le 7 : Forum des associations et loisirs -mairie
Le 7 : Fête de la Saint-Gilles – mairie
Le 12 : Thé dansant au Sabot d'Or
Amicale des danseurs
Le 19 : Thé dansant au Sabot d'Or
Animation et loisirs
Le 22 : Repas et bal country au Sabot d'Or
Texas country dancers
Le 26 : Thé dansant au Sabot d'Or
Danse et loisirs du grand ouest

✓OCTOBRE

Le 5 : Classes 3 au Sabot d'Or
Le 6 : Braderie centre bourg – Comité des fêtes
Le 12 : Spectacle au Sabot d'Or avec le Grand Soufflet – mairie
Le 13 : Thé dansant au Sabot d'Or – UNC/AFN
Le 16 : Festival des sciences sur l'archéologie au Sabot d'Or – mairie
Le 24 : Thé dansant au Sabot d'Or – UNC/AFN
Le 26 : Loto au Sabot d'Or – Comité des fêtes
Le 27 : Thé dansant au Sabot d'Or
Les Reines du Musette.

Calendrier susceptible de modifications. Retrouvez l'agenda actualisé et détaillé sur notre site internet www.saint-gilles35.fr rubrique Agenda des manifestations.

CONTACTS :

ACCA : 06 87 53 35 11
Amicale des danseurs : 02 99 07 07 72
Animation et loisirs : 06 73 02 52 33
Centre de loisirs : 02 99 64 60 85
Club rennais de danse sportive : 02 99 52 43 14
Comité des fêtes : 02 99 64 63 02
Danse et loisirs du grand ouest : 02 96 84 49 96
EFS Rennes : 02 99 54 83 49
Mairie : 02 99 64 63 27
Noyal Musette : 02 99 07 05 26
Les Reines du Musette : 02 99 07 18 17
Texas Country Dancers : 06 13 03 75 62
UNC/AFN : 02 99 64 65 49

Adresses utiles

✓Mairie

Téléphone : 02 99 64 63 27
E-mail : infocom@saint-gilles35.fr
Site : www.saint-gilles35.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi de 13h30 - 19h
- Du mardi au jeudi de 9h - 12h / 13h30 -18h
- Vendredi de 9h - 12h / 13h30 -17h
- Samedi de 9h - 12h *(permanence état civil)*

✓Bibliothèque

Téléphone : 02 99 64 86 12
Horaires d'ouverture :
- Mardi de 16h30 - 18h30
- Mercredi de 14h30 - 17h
- Samedi de 10h30 - 12h30

✓Collecte des déchets

Déchets recyclables : Mardi matin
Ordures ménagères : Mercredi matin

✓Déchèterie

Téléphone : 02 99 64 66 53
Horaires d'ouverture :
- Mardi et Jeudi de 9h - 12h
- Mercredi de 14h - 18h
- Samedi de 9h - 12h/14h - 18h

✓Enfance et scolarité

Ecole maternelle publique : 02 99 64 64 65
Ecole primaire publique : 02 99 64 65 37
Ecole privée : 02 99 64 65 43
Garderie : 02 99 64 80 52
Restaurant scolaire : 02 99 64 80 89
Point information jeunesse : 02 99 64 69 03
Jardin d'enfants : 02 99 64 88 81
Centre de loisirs : 02 99 64 60 85

✓Social

CIAS *(action sociale)* : 02 23 41 28 00
Résidence pour personnes âgées : 02 99 64 64 19
Assistance sociale : 02 99 27 76 41
Espace Emploi à Pacé : 02 99 61 14 55

✓Urgence

Cabinet médical : 02 99 64 63 36
Urgences de l'hôpital Pontchaillou : 02 99 28 43 43 ou 02 99 28 43 44
Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
Dépannage EDF : 0 810 333 335
Dépannage GDF : 02 99 35 11 33
Compagnie Générale des Eaux : 0 811 904 904 ***(assainissement)***
SAUR : - **dépannage et urgences :** 02 78 51 80 09
- **informations :** 02 78 51 80 00